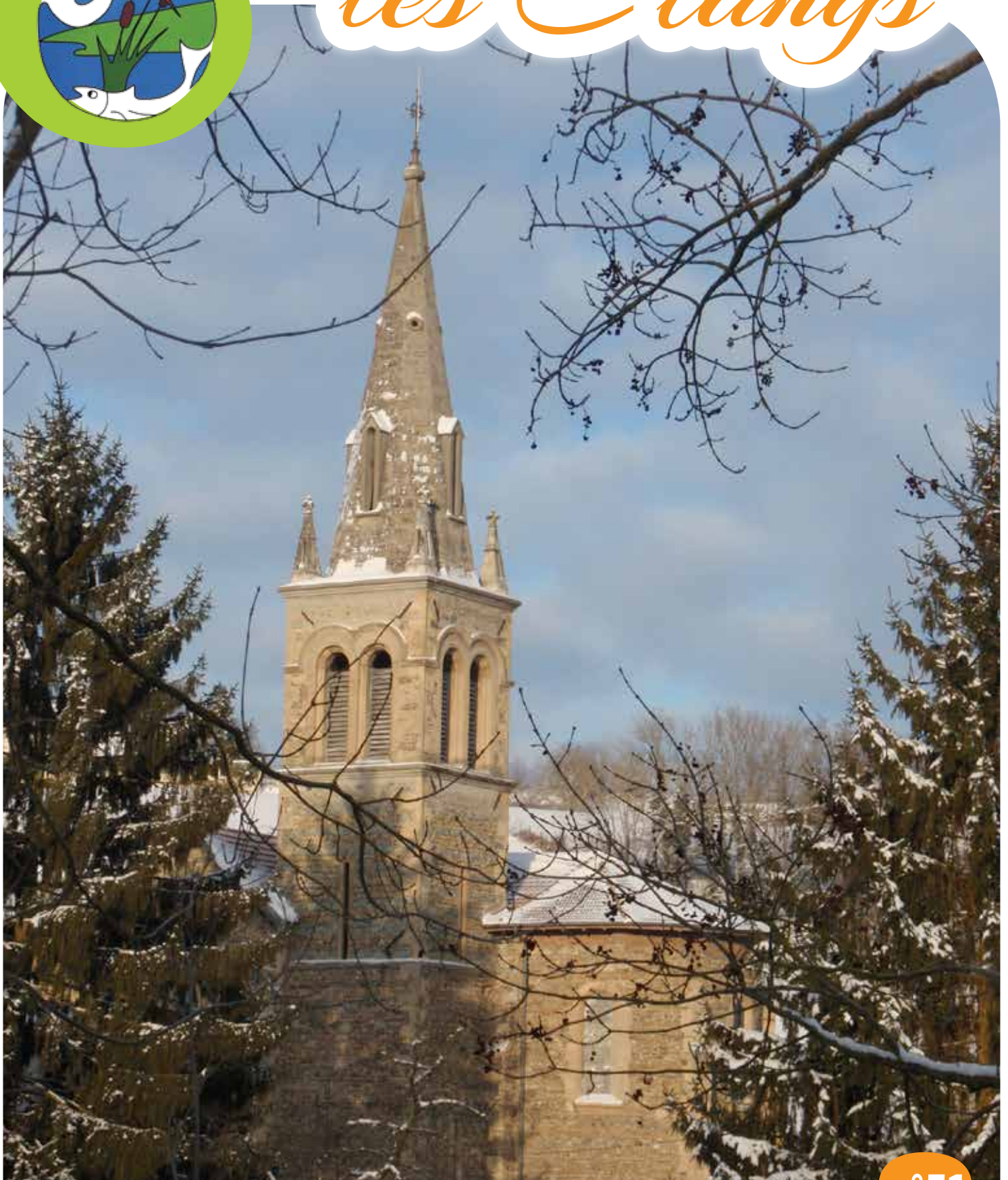


Meyrieu les Etangs



Numéros utiles

→ Communauté de communes Bièvre Isère Communauté

1, Av. Roland Garros - Grenoble Air Parc
38590 ST-ETIENNE DE ST-GEOIRS
04 76 93 51 46

Ouvert au public du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

→ Accueil du pôle environnement (Eau, assainissement et déchets)

1 boulevard De Lattre de Tassigny
38260 La Côte Saint-André
04 74 20 86 73

Ouvert le lundi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30
à 17h (vendredi 16h30)

N° astreintes (en dehors des heures de bureau) :

Urgence Assainissement : 07 84 94 63 96

Urgence Eau : 04 74 20 86 78

Démarches administratives

→ Carte d'identité

La demande se fait en mairie de
Bourgoin-Jallieu, La Côte St André,
Villefontaine, L'Isle d'Abeau.

**131 sites en Isère sont recensés pour établir
les photos homologuées.**

→ Permis de conduire, cartes grises

Les guichets de la préfecture et des
sous-préfectures n'accueillent plus
le public des permis de conduire et cartes
grises. (Voir le site <http://www.isere.gouv.fr>)

→ Passeport

Seules quelques mairies sont habilitées à
délivrer les nouveaux passeports
biométriques. Elles disposent d'une machine
spéciale qui numérise les empreintes digitales
et les transmet sur une puce insérée dans le
passeport.

Pour le département de l'Isère, vous pouvez
entre autres vous rendre à Bourgoin-Jallieu,
Crémieu, L'Isle d'Abeau, La Côte St André,
La Tour du Pin, Vienne.

Attention !

Il est préférable de prendre rendez-vous.
Il faut compter environ une 1/2 h par dossier.

→ Inscription sur la liste électorale

Les demandes d'inscription sur les listes
électorales peuvent être déposées, au choix :

- Par internet, en utilisant le téléservice
proposé par service-public.fr
- Par un tiers dûment mandaté en mairie
avec les pièces exigées
- Par courrier, en joignant le formulaire
Cerfa n°12669*02 et les pièces exigées.

Mise en page et Impression : Imprimerie CARLE

Sommaire

Informations municipales

1 à 19

Le mot du Maire	p. 1
Le pavoisement des édifices publics	p. 2
L'actualité communale	p. 3 à 6
Exposition de peintures 2020	p. 7
Service de restauration et de garderie périscolaire en images	p. 8 à 9
Fêtes des mères	p. 9
La commission sociale	p. 10 à 11
Compte administratif 2020	p. 12
Délibérations 2020 du conseil municipal	p. 13
Tarifs 2020	p. 13
Urbanisme : Avis favorables obtenus en 2020	p. 14
Etat civil 2020	p. 15
Résidence Autonomie les 4 Vallées à Châtonnay	p. 16
La charte forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux	p. 17
Pourquoi trier vos déchets	p. 18 à 19

La Parole est aux Sociétés

20 à 26

USMTT année 2020	p. 20
AS Meyrieu Châtonnay Handball - Rugby Loisir de Meyrieu les Etang	p. 21
Entente football des Etangs	p. 22 à 23
Bièvre Pantathlon / Laser Run 38	p. 23
Le Club des dauphins - La Ronde des Etangs	p. 24
Amicale des anciens combattants - Groupe Mémoire de Meyrieu	p. 25
Association Trois Petits Points Etc - Ecole de musique	p. 26
Sou des écoles	p. 27
Le comité des fêtes - Meyrieu les Etangs	p. 28
Les conscrits - La gymnastique volontaire	p. 29
Les amis du jumelage	p. 30
La boule de Meyrieu les Etangs	p. 31
Full & Light	p. 32
Poussières d'étoile - La Gaule Gervondine	p. 33
Syndicat de Défense des Etangs Dauphinois	p. 34 à 35
L'aide à domicile en milieu rural avec les Nénuphars	p. 35
De Meyrieu au Kenya	p. 36

Et aussi

37 à 49

Ecole publique	p. 37 à 39
La Chêneraie résidence «Le Couvent»	p. 40
L'amicale des donateurs de sang de St Jean de Bournay et sa région	p. 40
Association des familles et bénévoles de l'EHPAD	p. 41
Les précipitations à Meyrieu les Etangs en 2020	p. 41
Souvenir du temps passé	p. 42 à 43
IME de Meyrieu les Etangs	p. 44
Rando et découvertes	p. 45
Paroisse St Hugues de Bonnevaux	p. 46 à 47
Souvenir Français	p. 47
Sensibilisation de la population de Meyrieu les Etangs contre le risque nucléaire	p. 48 à 49

Les Meyruyards d'aujourd'hui

50 à 56

Marianne Berry Thuilier, 12 ans au service de la garderie et restauration périscolaire	p. 50 à 51
Tous masqués à Meyrieu les Etangs, grâce à la mobilisation d'une soixantaine de bénévoles	p. 52 à 56

Mairie de Meyrieu les Etangs

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi de 14h à 17h - Mardi de 9h à 12h - Vendredi de 15h à 18h

Tel : 04 74 58 30 36 - meyrieulesetangs@orange.fr www.meyrieulesetangs.fr

Page facebook : commune de Meyrieu les Etangs

Page facebook : commune de Meyrieu les Etangs

Compte Instagram : <https://www.instagram.com/meyrieulesetangs>



Le Mot du Maire

Je vous souhaite tous mes bons vœux pour cette année 2021 : nombreux moments d'amitiés et de partage et plus que jamais le rire et le bonheur dans vos foyers. Je vous souhaite, plus que jamais, de vite nous retrouver.

Cette année, alors que nous avons tant envie de vous voir et d'échanger, la période des vœux a dû se faire en distanciel. Pas de long discours du Maire à écouter, pas de partage du verre de l'amitié pour se retrouver et commencer l'année ensemble. Pourtant, avec la nouvelle équipe municipale, nous aurions tant aimé vous présenter nos projets et les actions 2021. Nous utiliserons tous les supports et moyens disponibles pour continuer à vous informer et partager avec vous les choix pris pour notre beau village de Meyrieu les Etangs. Les deux dossiers principaux de l'année 2021 sont la rénovation de la salle des fêtes et le lancement de la construction du nouveau groupe scolaire. La salle des fêtes, tout d'abord, en procédant à l'isolation du toit avec une sur-toiture, puis l'isolation des murs par l'extérieur et le remplacement du chauffage au fioul par des pompes à chaleur. Tout cela en phase avec la politique actuelle de transition énergétique et le respect de l'environnement. Ensuite, le lancement de la construction du nouveau groupe scolaire. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier très sincèrement, Isabelle Piégay, notre secrétaire de mairie en charge du budget principal de la commune, pour son professionnalisme et son implication, bien au-delà de sa mission de secrétaire, concernant la lourde charge d'un projet d'envergure comme le groupe scolaire. Mes remerciements vont également à Marie-Cécile Pasquier, secrétaire de mairie en charge de l'urbanisme pour le montage du dossier nécessaire à l'obtention du permis de construire. Nous ne pouvons qu'apprécier le professionnalisme et la rigueur qu'elle déploie pour les dossiers d'urbanisme pas toujours très simples et combien changeants tout au long de ces dernières années.

Vous le savez, Meyrieu les Etangs n'est pas un village comme les autres. Il mérite le meilleur de nous-mêmes, notre investissement, mais surtout notre passion. D'autant plus dans cette période si singulière....! Avec chacun des anciens et nouveaux élus, nous prenons à cœur de continuer à faire

grandir notre village avec tout le bon sens qui doit guider l'action des élus locaux. Mais rien n'est possible seul ! Et c'est en cela qu'un groupe de personnes participe activement depuis des années à construire le bon vivre de notre village : nos bénévoles ! Ces passionnés généreux qui ont aussi soufferts de devoir annuler tous leurs projets pour 2020. A eux, en mon nom, mais aussi au nom de tous nos habitants, je souhaite leur adresser mes vœux les plus amicaux pour 2021 ! Que nous nous retrouvions très vite sur les stades, dans les salles polyvalentes, le clos de la cure ou tout simplement sur nos chemins pour partager, rire et peut-être-même comme nous le disons en bons Dauphinois que nous sommes, boire «un canon». Cela nous manque et vous nous manquez également.

Année 2020 quelle année !!!!! De trop nombreux changements imposés par cette crise sanitaire, qu'ils soient personnels, professionnels ou même dans les actions quotidiennes de notre village. Jamais nous n'aurions cru cela possible. Nous avons tous été bousculés et troublés par cette période. Certains d'entre nous ont même été contraints d'arrêter leur activité professionnelle. D'autres ont fait un travail incroyable pour nous accompagner sur cette période. Et mes remerciements vont en direction de toutes celles et tous ceux qui ont tant donné en 2020 : médecins, infirmières, aide-soignantes, pompiers, gendarmes, caissières, aides à domicile, commerçants de proximité, pompistes, agriculteurs, agents de salubrité, fonctionnaires de notre village et d'ailleurs, et tant d'autres ! Merci !!!!

Mes remerciements iront également à l'ensemble du personnel communal pour son professionnalisme et son implication quotidienne pour le bon fonctionnement du service public et de la collectivité en général.

Mes remerciements également aux enseignants de notre école dont la tâche n'a pas été facile, entre protocole sanitaire et protocole sécuritaire, avec la fermeture de toutes les classes le 13 mars 2020 au soir, la mise en place d'un nouveau mode d'ensei-



gnement en distanciel, puis le 12 mai 2020, l'ouverture de l'école pour les enfants des parents «prioritaires» avec un nouveau protocole assez compliqué et contraignant incluant la distanciation. Enfin le 2 novembre 2020 le retour du confinement, nouveau protocole avec interdiction du brassage et l'obligation du port du masque à partir de 6 ans. Pas simple tout cela !!!!

J'adresse mes remerciements à toute mon équipe municipale pour le travail que chacun réalise. Merci pour leur assiduité et leur disponibilité pour répondre aux demandes des uns et des autres. Je leur transmets toute ma gratitude.

Je fais part de tous mes remerciements et de toute ma reconnaissance à tous les annonceurs qui, malgré la conjoncture actuelle, ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal !

Je souhaite la bienvenue à toutes celles et à tous ceux qui ont choisi de s'installer sur notre commune. Qu'ils trouvent un cadre de vie agréable, un accueil chaleureux. Qu'ils s'intègrent et prennent part activement à la vie associative dans des temps meilleurs.

Pour conclure, je pense qu'il nous faut rester encore plus optimiste. Aujourd'hui dans un monde de crise, c'est à chacun de nous de prendre son destin en main. A chacun d'entre nous de faire un pari sur le futur. A chacun de nous de concrétiser les souhaits que nous formulons et comme le dit si bien ce proverbe africain « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Gardons notre cap qui, aujourd'hui, doit être de rassembler pour être plus fort demain et de privilégier ce qui nous unit sur tout ce qui nous divise.

Bien fidèlement

Alain COUTURIER, Maire de Meyrieu les Etangs

Le pavoisement des édifices publics



La question du pavoisement des édifices publics est importante puisqu'il s'agit d'une opération symbolique. Pourtant, aucun texte réglementaire ne régit cet aspect. Le gouvernement fournit des instructions sur les dates auxquelles il est nécessaire d'élever les couleurs de la République Française.

A l'occasion des cérémonies commémoratives, il est demandé aux communes de procéder au pavoisement des différents bâtiments publics et du monument aux morts. Cette demande émane du préfet sur instruction du gouvernement. Onze cérémonies ont donc été définies et sont rappelées dans une circulaire du ministre délégué auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants :

- **Le 19 mars** : journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
- **Le dernier dimanche d'avril** : journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation
- **Le 8 mai** : commémoration de la victoire du 8 mai 1945
- **Le 2^{ème} dimanche de mai** : fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme
- **Le 27 mai** : journée nationale de la Résistance
- **Le 8 juin** : journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine
- **Le 18 juin** : journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi
- **Le 16 juillet** si c'est un dimanche ou le dimanche qui suit : journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France
- **Le 25 septembre** : journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives
- **Le 11 novembre** : commémoration de la victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice, et hommage à tous les morts pour la France
- **Le 5 décembre** : journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Le pavoisement doit être effectif toute la journée de commémoration officielle. Il est rappelé que le drapeau doit être manipulé avec précaution et être dans un état conforme.

Le drapeau tricolore est le seul emblème qu'il est possible d'arborer sur les édifices publics français, cependant le drapeau européen composé de douze étoiles sur fond azur peut être hissé en complément du drapeau français. Il doit être apposé à la droite du drapeau français, c'est à dire à gauche lorsque l'on regarde l'édifice.

Lors de cérémonies publiques, des drapeaux d'autres États peuvent, avec l'accord de l'organisateur, être suspendus en haut de mâts ou portés par des acteurs désignés. Leur utilisation doit toujours être accompagnée du drapeau national. Il n'existe aucune règle de préséance entre les drapeaux d'États étrangers. Si besoin est, il est recommandé de classer ces drapeaux par ordre alphabétique du pays (selon le nom porté par celui-ci dans sa langue d'origine). En présence d'autres drapeaux, le drapeau tricolore doit occuper une place d'honneur. Celle-ci peut différer en fonction de la configuration du dispositif : deux drapeaux (le drapeau se trouvant à la place d'honneur est situé à droite) ; trois drapeaux (la place d'honneur est au centre) ; plus de trois drapeaux (ils sont disposés sur des mâts distincts et d'égale hauteur dans l'ordre alphabétique ; la place d'honneur est au bout de la file, à la gauche de l'observateur) ; rangées de drapeaux séparées par une allée (le drapeau tricolore est pavoisé à chaque extrémité).



L'actualité communale

Une nouvelle équipe municipale



Suite aux élections du 15 mars 2020, la première réunion du conseil municipal a eu lieu le 27 mai 2020 ; les conseillers ont élu Alain Couturier Maire de la commune.

Le conseil municipal a également procédé à l'élection des adjoints au maire.

Joël Soris : 1^{er} Adjoint chargé des missions suivantes :

- Finances : budget, marchés publics
- Bâtiments communaux
- Commission sociale (remplaçant l'ancien CCAS)
- Fêtes et cérémonies

Brigitte Boyet : 2^{ème} Adjointe chargée des missions suivantes :

- Urbanisme, plan local d'urbanisme intercommunal, plan local de l'habitat et comité local de l'habitat
- Gestion du cimetière communal

Fabrice Durand : 3^{ème} Adjoint chargé des missions suivantes :

- Voirie, éclairage public, réseaux d'eau et assainissement, espaces verts
- Environnement et cadre de vie
- Communication

Stéphanie CLOVEL PANAY : 4^{ème} Adjointe chargée des missions suivantes :

- Enfance, jeunesse et périscolaire, restauration collective et rythmes scolaires



Pour des raisons de distanciation sociale, les séances du conseil municipal se tiennent désormais salle Neyret.

Des commissions communales ont été mises en place :

- **Commission « Enfance, Jeunesse, Périscolaire et Restauration collective »** : Stéphanie Clovel Panay, Christine Gay, Patrick Guillaud, Nathalie Colombier et Sandrine Gauchon.
- **Commission sociale** : Alain Couturier, Joël Soris, Brigitte Boyet, Stéphanie, Clovel Panay, Roger Patural ainsi que des personnes non élues au conseil municipal, Martine Chalard, Jeanine Chardon, Evelyne Couturier, Lucette Joy et Monique Perrichon.
- **Commission « Voirie »** : Fabrice Durand, Patrick Guillaud, Jean Pierre Guillermin et Richard Drevon.
- **Commission « Communication »** : Fabrice Durand et Richard Drevon.
- **Commission « PLUi »** : Brigitte Boyet, Jean Pierre Guillermin et Nathalie Colombier.
- **Commission « Cimetière »** : Brigitte Boyet, Roger Patural, Marianne Perrichon et Patrick Guillaud.
- **Commission « Culture, Fêtes et Cérémonies »** : Joël Soris, Estelle Henry, Roger Patural et Marianne Perrichon.
- **Commission « Bâtiments Communaux »** : Alain Couturier, Joël Soris et Marianne Perrichon.
- **Commission « Sport »** : Richard Drevon et Sébastien Tarallo.

Représentants aux commissions intercommunales de Bièvre Isère Communauté :

- **Commission « Economie, Commerce, Artisanat, Plan de Relance, Agriculture, Circuits courts, Tourisme et Patrimoine, ESS (Economie Sociale et Solidaire - Volet Economie) »** : Alain Couturier.
- **Commission « Administration Générale et Ressources Humaines, Commande Publique, Finances et Prospective Financière, Mutualisation »** : Alain Couturier.
- **Commission « Aménagement du Territoire, Urbanisme, Habitat et Logement »** : Brigitte Boyet.
- **Commission « Transition Ecologique, Mobilités, Environnement, Forêt, Chasse et Pêche, Cycle de l'Eau, Biodiversité »** : Fabrice Durand.
- **Commission « Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, Solidarités, Proximité, Santé, Famille, ESS (Economie Sociale et Solidaire - Volet Social) »** : Stéphanie Clovel Panay.
- **Commission « Culture, Lecture Publique, Festivals »** : Joël Soris.
- **Commission « Sports, Equipements Sportifs et Vie Associative »** : Richard Drevon et Sébastien Tarallo.
- **Commission « Eau potable, Assainissement, Collecte et Valorisation des Déchets, Ecogestes »** : Alain Couturier.
- **Commission « Travaux, Maintenance des bâtiments et Sécurité, Aménagement Numérique, Système d'information »** : Fabrice Durand.

L'actualité communale

Nouveau Conseil communautaire

Suite au renouvellement des conseils municipaux en 2020, un nouveau Conseil communautaire s'est mis en place. Le Conseil communautaire est l'instance délibérante et décisionnelle d'une communauté de communes. Il débat et délibère sur les compétences qui lui ont été transférées par les municipalités. Celui de Bièvre Isère Communauté se compose de 78 membres, représentant les communes. Il se réunit au moins une fois par mois sur convocation du Président. Meyrieu les Etangs est représenté par son maire, Alain Couturier.



1056 Meyruyards au 1er janvier 2021

L'INSEE, Institut national de la statistique et des études économiques, nous a communiqué le nombre d'habitants de notre village qui est officiellement de 1056 depuis le 1^{er} janvier 2021. Cette population totale de 1056 habitants se répartit entre 1023 habitants ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune et 33 habitants ayant leur résidence habituelle sur une autre commune mais ayant conservé une résidence sur le territoire de la commune.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal PLUi

Le PLUi du secteur St Jeannais a été approuvé par le Conseil communautaire de Bièvre Isère Communauté le 17 novembre 2019. Ce règlement d'urbanisme détermine les zones constructibles des communes. Il cartographie et classe les différents espaces des territoires des communes. En parcourant le PLUi de notre village, on prend conscience de l'importance des zones agricoles, des zones naturelles et des réservoirs de biodiversité.

Le lagunage, qui assure le traitement des eaux usées des habitations reliées au tout à l'égout, est en surcapacité et nécessite une mise aux normes (cf l'article sur l'assainissement). En conséquence, un arrêté préfectoral interdit toute construction sur les parcelles classées constructibles mais situées en bordure du réseau d'assainissement.

Retrouvez l'ensemble des pièces du dossier d'approbation du PLUi sur la page dédiée à ce sujet sur www.bievre-isere.com



Anim'Ados présent sur notre commune

Anim'Ados est un accueil de loisirs jeunesse de 11 à 17 ans organisé par Bièvre Isère Communauté.

Un accueil jeunes ouvert sur notre commune les mercredis après-midi de 12h à 18h, animé par Jordan et Mélanie ! Les jeunes sont accueillis dans la salle Préry (ou salle des fêtes le temps de la délocalisation de la cantine scolaire à la salle Préry). Au programme des après-midi : cinéma ou jeux vidéo, jeux de société en pagaille, atelier sportif, activités créatives et encore beaucoup d'idées à construire avec les jeunes ! L'accueil est ouvert pour les jeunes de 11 à 17 ans (ou 10 ans si déjà au collège) dès la sortie du collège à 12h, en relais des établissements scolaires. Votre enfant peut venir avec son repas (possibilité de réchauffer sur place) et rester jusqu'à 18h ou venir et partir selon son emploi du temps

personnel (sous autorisation parentale). L'adhésion annuelle est de 10 ou 12 euros (selon le quotient familial) pour tous les mercredis de l'année.

Anim'Ados s'investit aussi au collège sur l'accompagnement du club Cabaret les mardis de 13h à 14h et les jeudis au club jeux de 13h à 14h.

Pendant les vacances scolaires, nous proposons des activités en tout genre (sportive, culturelle, créative, activité de plaisir tel que Walibi, laser Game, escape Game, etc...). Le service jeunesse se divise pour couvrir tout le territoire, des navettes sont organisées à des points stratégiques pour faciliter l'accessibilité aux jeunes du territoire.



Aide alimentaire

L'Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère (3 ABI), est une structure qui assure pour le territoire de la communauté de communes, la distribution de colis alimentaires en faveur des personnes démunies.

La commune ayant adhéré cette année à ce dispositif, ses habitants en situation précaire peuvent donc en bénéficier. Il convient de constituer un dossier au préalable en téléphonant au 04 37 04 30 61 ou en vous adressant à la mairie. La distribution a lieu pour notre secteur, le mardi après-midi à l'ancienne école Jules Verne, montée de l'Hôtel de ville, à St Jean de Bournay.

Pour tous renseignements, vous pouvez consulter le site de l'association www.3abi.fr



Banque Alimentaire de l'Isère

Construction du nouveau groupe scolaire

Un appel d'offre a été lancé du 16 novembre au 17 décembre 2020. La commission d'appel d'offre a procédé à l'ouverture des plis le 18 décembre 2020.

Après une phase d'étude des offres et de nouvelles négociations avec les entreprises, le choix des entreprises retenues pour le projet a pu être réalisé fin janvier 2021.

Les entreprises retenues sont :

- Terrassement - VRD : Gachet TP 38 Champier
- Colonnes Ballastées : Keller fondations spéciales 69 Bron
- Gros Œuvre : SAS Bazin bâtiment 38 Seyssuel
- Charpente bois - Couverture - Zinguerie : Hugonnard 38 Saint Savin
- Etanchéité des toitures terrasses : ETRA 38 Rives
- Charpente métallique : Rolland 38 Saint Chef
- Menuiseries extérieures aluminium : Plastalver 38 Salaise sur Sanne
- Menuiseries intérieures : Jullien 38 Estrablin
- Plâtrerie - peintures - plafonds suspendus : La Belmontoise PPRI 38 Nivolas-Vermelle
- Carrelage - Faiences : PRAC 38 Burcin
- Revêtements de sols souples : Solmurex 69 Montanay

- Enduit de façade : Sarl Gumus 38 Pont Evêque
- Elévateur PMR : ADS Elévateur 69 Mornant
- Electricité - courant faible : Ets. Alain Vivier 38 Meyrieu les Etangs
- Chauffage - ventilation - plomberie : Ferreol 38 Saint Savin
- Equipement de cuisine : Philippe 38 Bourgoin-Jallieu.

La commission finances a procédé à la consultation de différents établissements bancaires afin de monter le plan de financement définitif. Le coût du projet est de 2 605 138,99 € TTC. Les subventions Etat, Région, Département sont de 969 500€. Le FCTVA (récupération de la TVA) sera de 427 347 €.

Le reste à payer sera financé par la commune par un autofinancement de 108 291,99 € et un emprunt sur 30 ans de 1 100 000 €.

Le démarrage des travaux est prévu fin mai 2021 pour une réception prévisionnelle du bâtiment fin 2022.



Le nouveau groupe scolaire se situera Montée de la Grange à proximité de la salle des fêtes.

Poursuite de travaux à la sacristie



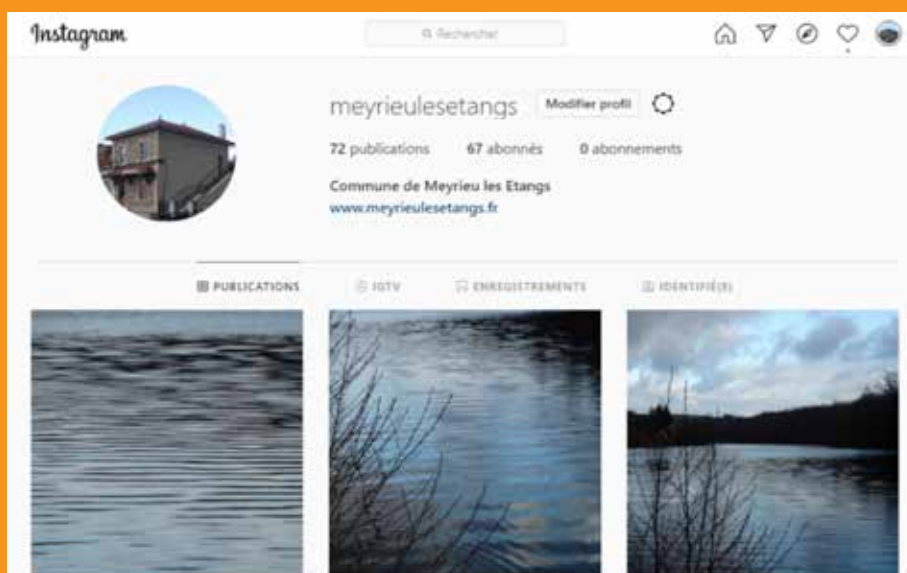
Des problèmes d'humidité avaient conduit à la démolition du parquet en bois existant remplacé par une dalle béton.

L'humidité étant toujours persistante, il a été décidé de réaliser un drain autour du bâtiment pour évacuer les eaux de ruissellement avec remblaiement en galets. Ces derniers aménagements ont permis de donner le feu vert pour la finalisation des travaux de peinture et remise en place du mobilier.

#jaimemeyrieulesetangs

La commune renforce sa présence sur les réseaux sociaux avec, depuis 2020, une présence sur le réseau social Instagram en complément de la page Facebook.

La page Facebook représente aujourd'hui plus de 866 abonnés et la page Instagram, quant à elle, offre les plus beaux paysages du village regroupés sous l'Hashtag «#jaimemeyrieulesetangs».



L'actualité communale

Assainissement

C'est Bièvre Isère Communauté qui a la compétence intercommunale de l'assainissement.

Ainsi ce sont les services de l'intercommunalité qui s'occupent de la gestion du lagunage situé à proximité des salles Préry et Neyret : suivi, curage, entretien des espaces verts, travaux. Le lagunage nécessite une mise en conformité afin d'améliorer l'efficacité du traitement des eaux usées avant rejet dans le milieu naturel. Le devenir du lagunage est en cours d'étude par les services de l'intercommunalité.

Vous souhaitez vidanger votre fosse d'assainissement non collectif ?

Vous pouvez bénéficier de prix négociés grâce à des prestations regroupées et non urgentes dans le cadre d'un marché négocié par Bièvre Isère Communauté.

Chaque usager est libre de recourir ou non aux prestations proposées. Renseignement sur www.bievre-isere.com.



Installation d'un coussin ralentisseur à l'entrée de la commune à hauteur du hameau de Panissière. L'objectif est d'alerter visuellement les automobilistes en provenance de Culin de l'entrée d'agglomération et les inciter à ralentir dès ce secteur.



70 000€ consacrés à la voirie communale

Ce sont près de 40 000 € de travaux d'investissement qui ont été réalisés en 2020. Nous pouvons noter par exemple :

- La réfection de la montée de la Grange.
- La création d'un puits perdu, chemin du Brulet, au Blétenay.
- La réalisation d'un « bicouche », chemin du Brulet, au Blétenay.
- Le drainage au niveau des trottoirs en bordure de la sacristie.
- Les travaux, Montée du Raffet, liés à la canalisation de l'eau
- La mise en place d'un séparateur hydrocarbures à proximité du point d'apport volontaire de la Combette.
- La réalisation d'une écluse, route de Culin.

Ce sont également près de 30 000 € en dépenses de fonctionnement pour les travaux de fauchage, déneigement, rénovation des marquages au sol des passages piétons, arrêts de car, maintenance des feux tricolores et diverses dépenses d'entretien.

Exposition de peinture 2020

Malgré la pandémie, la 29^{ème} exposition d'art, réunissant la peinture, la sculpture et la photographie a été maintenue. Elle a rassemblé 74 peintres dont 12 artistes exposant pour la première fois à Meyrieu les Etangs, 14 photographes, 2 céramistes, 1 potière et 1 créatrice de bijoux fantaisie. Ce sont donc 202 tableaux et 14 photos qui ont été présentés aux visiteurs et aux élus venus nombreux dès le vernissage malgré les mesures sanitaires en vigueur.

Comme chaque année, les enfants de l'école du village ont exposé leurs créations, sur le thème des saisons et des arbres avec un accent porté à l'automne. Les trophées de chasse et les lapins étaient en partie fabriqués avec du matériel et des produits de récupération.

Cette exposition est aussi l'occasion de découvrir et d'admirer de nouvelles techniques artistiques et des créations originales.

Cette année, les organisateurs ont souhaité rendre hommage au travail exceptionnel de Monsieur Marc Stora. Cet artiste sculpte sur inox.

Chaque statue représente entre 350 et 390 heures de travail, pour un poids compris entre 90 et 130 kg. La commission culture a eu beaucoup de difficultés pour faire son choix. Au final, 7 sculptures ont été disséminées dans la vaste salle Neyret qui permet par ses dimensions de valoriser toutes les œuvres.

Le public a pu admirer tour à tour, un couple de personnes âgées, représentant le monde rural, une femme japonaise aux côtés des poteries Raku, et Rodin se sculptant lui-même. Symbolisant la musique, Jean Ferrat composant ses chansons, en duo avec le violon de Paganini, bondissant comme un beau diable pour nous envoûter de sa musique. Pour finir, l'Africaine en exode et le pèlerin de Compostelle guidaient le visiteur au travers de l'exposition.

Durant les 3 jours d'exposition, 5 tableaux ont été vendus ainsi que de nombreuses poteries. La vente de 139 catalogues, représentant la majeure partie des bénéfices de cette manifestation, a permis de remettre à l'école de Meyrieu les Etangs la somme de 500€ pour l'achat de matériel destiné à la création artistique.

La commission culture remercie les exposants pour leur participation. Un grand merci également à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour la réussite

Le vote a permis de récompenser et de féliciter les artistes suivants :

- **Madame Maryline Da Silva-Cavalli**, prix des artistes pour le tableau n°66.
- **Madame Colette Deves**, 1er prix du public pour le tableau n°69.
- **Madame Anne-Marie Bruffin**, 2^{ème} prix du public pour le tableau n°52.
- **Monsieur Alain Thorin**, prix du public pour l'ensemble de ses œuvres exposées, tableaux n°188, 189 et 190.
- **Monsieur Jean Paul Terrier**, prix du public dans la catégorie photographie, pour la photo n°1.

de cette manifestation. Cette année, pour sa trentième édition, l'exposition devrait rassembler une centaine de peintres. Nous comptons sur vous pour passer l'information auprès de vos réseaux et pour convaincre des artistes de participer à cet événement. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour le montage et le démontage de l'exposition. D'avance merci. Pour tous renseignements, s'adresser à Joël Soris, adjoint au Maire, en charge de la culture.



Service de restauration et de garderie



périscolaire en images...



Le personnel du service de restauration et garderie périscolaire :

Emilie Delannay, Léa Lemaire, Emilie Duranton, Stéphanie Abel-Coindoz, Cécile Ganjean, Laura Buisson et Karen Breugnot (absente sur la photo).



Fête des mères : les mamans mises à l'honneur



Pour cause de pandémie et de distanciation sociale nécessaire, la traditionnelle cérémonie de fête des mères 2020 qui réunit chaque année les familles ayant accueilli un enfant dans leur foyer depuis la fête des mères précédente n'a pas pu avoir lieu.

Nous souhaitons pouvoir mettre à l'honneur rapidement toutes ces familles.

Elyne	01/06/2019	M. et Mme ARMAND	793 Montée de Boucharin
Elio	06/06/2019	M. BOUCHON et Mme TROCCARD	113 Route des Gaberges
Louis	10/08/2019	M. et Mme CHARDON	121 Chemin du Brulet
Maxence	16/08/2019	M. MOREAU et Mme CONESA	49 Route des Gaberges
Lya	22/10/2019	M. et Mme ARMANET	731 Route des Gantières
Elsa	02/11/2019	M. FERNANDEZ et Mme JOURNEL	125 Chemin du Brulet
Alessio	03/01/2020	M. DESCHASEAUX et Mme ANGELINI	668 Chemin du Brulet
Mathis	02/02/2020	M. LEO et Mme BOGEY	88 Montée de la Grange
Anaëlle	25/02/2020	M. BOËT et Mme ODIER	126 Montée de la Grange
Malo	22/03/2020	M. FERNANDES et Mme MENNELLA	778 Chemin du Blétenay
Léane	05/04/2020	M. BOYET et Mme GRESSET	88 Impasse du Bois Champion
Tiago	09/06/2020	M. OLIVEIRA PINHO et Mme ZIEGLER	19 Chemin du Blétenay

La Commission sociale

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) rendant facultatif le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dans les communes de moins de 1500 habitants, celui de notre commune a donc été dissout par délibération du Conseil municipal. Malgré tout, les élus souhaitant maintenir l'action sociale sur la commune, une commission dédiée a donc été créée le 8 octobre 2020, appelée «commission sociale». Elle est composée d'élus municipaux et de personnes issues de la société civile, ayant une certaine compétence ou expertise dans le domaine social.

L'année 2020 a débuté par le repas des Aînés, moment très apprécié des convives tant pour la décoration des tables que par le contenu des assiettes. Une distribution de colis a remplacé le repas pour toutes les personnes ne pouvant pas se déplacer. Ce moment de rencontre est très important pour les personnes concernées, c'est l'occasion de partager un moment chaleureux. Un grand merci à Norbert Depardon qui comme chaque année nous permet par des dons de faire des colis plus volumineux.

La cérémonie de la Fête des Mères et la journée intergénérationnelle ont été

annulées du fait de la pandémie, au plus grand regret de tous et toutes.

L'année s'est terminée par deux temps forts, la matinée «saucisses à la grappe» et le Téléthon.

Le 29 novembre, notre nouveau cuistot, Guy Wagner, a cuisiné 60 kg de saucisses à la chaudière, grâce à son «Food truck Miss Ravito», aidé des membres de la commission et de bénévoles. Les bénéficiaires financent en partie les actions de la commission sociale.

Début 2021, la pandémie étant toujours bien présente, le repas des Aînés a été remplacé par un colis pour ceux qui le souhaitaient.



Suite à la dernière élection municipale, la commission sociale se compose des personnes suivantes :

Membres élus :

Alain Couturier, Joël Soris, Brigitte Boyet, Stéphanie Clovel Panay, Roger Patural

Membres issus de la société civile :

Martine Chalard, Jeanine Chardon, Evelyne Couturier, Lucette Joly et Monique Perrichon.



Merci à Chantal Bouvier et Emma Saunier pour avoir remis en jeu le panier garni qu'elles ont gagné l'une après l'autre lors de ces deux manifestations. Au final, le panier a été transmis au Sou des Ecoles qui l'a remis en jeu lors de la matinée croziflette.

Téléalarme du Nord Isère

La commission sociale gère également le dispositif de téléalarme du Nord Isère. Roger Patural remplace Marie-Astrid Montoya pour le contrôle mensuel du bon fonctionnement de l'appareil chez les personnes qui ont choisi ce dispositif.

Association 3 ABI (association d'aide alimentaire en Bièvre Isère)

La Commune a passé convention avec l'association 3 ABI (association d'aide alimentaire en Bièvre Isère). Cette structure couvre toutes les communes désireuses d'aider les foyers en détresse sociale par la distribution de colis alimentaires. Soutenue par Bièvre Isère Communauté, l'association délivre 3 fois par semaine des colis sur deux points de distribution,

St Jean de Bournay, le mardi et La Côte St André les lundis et mercredis. Des membres de la commission sociale se sont portés volontaires pour aider à la préparation et la distribution des colis.

Si vous connaissez des personnes en difficultés, n'hésitez pas à leur parler de cette possibilité. Pour tous renseignements, s'adresser en mairie.



Téléthon

Le Téléthon a rassemblé le Comité des Fêtes et la commission sociale autour, cette fois, de 65 kg de saucissons à la chaudière, cuits de nouveau par Guy Wagner.



La Commune finance les boissons et le reste des frais engagés est assuré par le Comité des Fêtes. Le résultat de cette opération est destiné intégralement au soutien de la recherche médicale. Le montant total remis au Téléthon est cette année de 2687 €, la

vente des saucissons ayant été augmentée de 200 € donnés par l'association Full & Light qui avait organisé quelques jours auparavant une vente de lasagnes. Toutes ces distributions alimentaires ont eu lieu dans le respect des règles sanitaires, en extérieur sous la forme

de drive. Merci pour votre générosité renouvelée chaque année. Rendez-vous est pris pour 2021, nous vous attendons toujours plus nombreux.



Compte administratif 2020

Fonctionnement

Recettes de fonctionnement

Produits des services <i>(prestations de services, redevance occupation domaine public, remboursement de frais)</i>	43 232,80 €
Impôts et taxes <i>(taxe foncière, droits de mutation, taxe sur électricité et pylônes...)</i>	251 282,00 €
Dotations et participations <i>(dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité rurale...)</i>	252 279,42 €
Produits de gestion courante <i>(location salles communales, fermages)</i>	2 076,28 €
Produits exceptionnels <i>(vente de biens immobiliers et remboursements divers)</i>	8 325,61 €
Atténuation de charges	5 833,55 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	563 029,66 €

Dépenses de fonctionnement

Charges nécessaires au fonctionnement de la commune <i>(énergies, carburants, eau, entretien des bâtiments et du matériel, fournitures de bureau, affranchissements, assurances,...)</i>	142 432,88 €
Charges du personnel communal <i>(rémunérations, charges patronales, cotisations,...)</i>	189 409,24 €
Charges de gestion <i>(subvention au CCAS, subventions aux associations, participations intercommunales, indemnités des élus, ...)</i>	45 547,67 €
Charges financières <i>(intérêts des emprunts)</i>	9 686,90 €
Atténuation de charges	
Opérations d'ordre	3 350,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	390 426,69 €



Investissement

Recettes d'investissement

Emprunts	
Subventions <i>(état, département,...)</i>	13 215,00 €
Autres recettes <i>(FCTVA, Taxe Aménagement, TLE, Emprunt)</i>	241 198,49 €
Immobilisations corporelles	1 800,00 €
Opérations d'ordre	3 350,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	259 563,49 €

Dépenses d'investissement

Remboursement du capital des emprunts	23 071,80 €
Opération d'équipement, Etudes et Honoraires, travaux <i>(études groupe scolaire, travaux sur bâtiments, sur le stade, à l'église, au cimetière, voirie, acquisition de logiciel, et de divers matériels...)</i>	89 595,66 €
Opérations d'ordre	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	112 667,46 €

Délibérations 2020 du conseil municipal

Conseil municipal du 5 mars 2020

- Approbation du vote du Compte Administratif 2019 et du Compte de gestion 2019 – Budget communal
- Affectation de résultat du Budget communal 2019

Conseil municipal du 27 mai 2020

- Election du maire
- Détermination du nombre de postes d'adjoints
- Election des adjoints
- Indemnité des élus

Conseil municipal du 11 juin 2020

- Délégation au maire
- Election de la commission appel d'offres
- Désignation des délégués représentant la commune au sein du Territoire d'Energie Isère (TE38)
- Proposition de noms de commissaires titulaires et suppléants siégeant au sein de la Commission Communale des Impôts Directs
- Vote des taux d'imposition - Année 2020

Conseil municipal du 23 juin 2020

- A.L.S.H. : vote des tarifs à compter de la rentrée 2020
- Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Equipeement des 4 Vallées
- Création de poste dans la filière administrative
- Création et suppression de postes

Conseil municipal du 8 octobre 2020

- Désignation d'un correspondant défense
- Compétence Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.)
- Demande d'aides financières pour la rénovation de la salle polyvalente
- Acceptation du règlement intérieur du Conseil Municipal
- Octroi d'une subvention exceptionnelle au Comité des fêtes
- Décision Modificative n°1 – Budget communal

Conseil municipal du 5 novembre 2020

- Tarifs 2021
- Personnel Communal : Instauration de l'Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T.)
- Création de postes
- Taux de la Taxe d'Aménagement et exonérations
- Demande d'aides financières pour la rénovation de la salle polyvalente
- Décision Modificative n°2 – Budget communal
- Décision Modificative n°3 – Budget communal
- Décision Modificative n°4 – Budget communal

Conseil municipal du 3 décembre 2020

- Autorisation de participation financière aux charges de fonctionnement
- Mandat donné au CDG38 afin de développer un contrat cadre de prestations sociales Offres de titres restaurant pour le personnel territorial

Tarifs 2021

Concessions au cimetière

- concessions trentenaires de 2m² pour caveaux : 180 €
- concessions trentenaires de 4m² pour caveaux : 340 €
- concessions pour 15 ans (1m²) avec caverne pour le columbarium : 450 €
- renouvellement de concessions au bout de 15 ans dans le columbarium : 90 €

Location de la salle des fêtes

Pour les personnes extérieures à la commune :

- 1 jour : 480 €
- 2 jours consécutifs : 630 €

Pour les habitants de Meyrieu les Etangs (résidents et leurs parents, enfants et petits enfants) :

- 1 jour : 180 €
- 2 jours consécutifs : 230 €

Pour la famille des habitants de Meyrieu les Etangs (frères et sœurs des résidents et leurs enfants) :

- 1 jour : 290 €
- 2 jours consécutifs : 365 €

Location de la salle Préry

Pour les personnes extérieures à la commune :

- 4 heures : 110 €
- 1 jour : 180 €
- 2 jours : 230 €

Pour les habitants de Meyrieu les Etangs :

- 4 heures : 80 €
- 1 jour : 130 €
- 2 jours : 180 €

Location de la salle Neyret

Pour les personnes extérieures à la commune :

- 1 jour : 280 €
- 2 jours : 320 €

Pour les habitants de Meyrieu les Etangs :

- 1 jour : 190 €
- 2 jours : 240 €

Pour toutes les salles communales

- Caution demandée lors de la réservation : 500 €
- Forfait et amende ménage : variable selon le jour de la prestation

Location du clos du presbytère

- 1 jour : 70 €

Emplacement marché

- 1 emplacement : 60 €

Assainissement

participation pour assainissement collectif :

- logement neuf : 3100 €

redevance :

- partie fixe : 59,60 € HT
- partie variable : 1,24 €/m³ d'eau consommée

Eau potable

- prime fixe annuelle : 56,73 € HT
- prix du m³ : 1,39 € HT

Urbanisme : avis favorables obtenus en 2020

Certificats d'Urbanisme

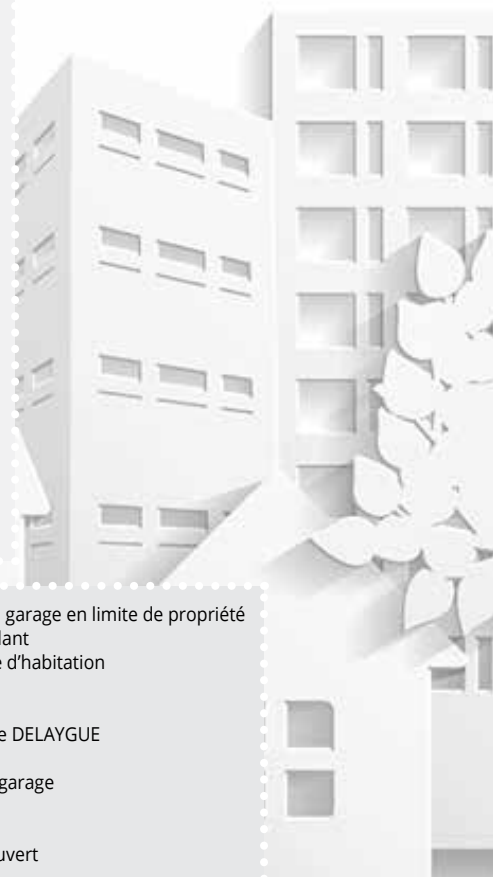
SARL URBARHONE	Hameau du Raffet	CU d'information
Me Pascale BONNARD	Lieudit «Bois du Vordas»	CU d'information
Patrick GUILLAUD	406 Route du Moulin	Création d'accès
Me Christian SOLLIER	908 Route du Pilat	CU d'information
Me Isabelle LIOGER-SCHINDLER	Lieudit «Piotat et Grand Champ»	CU d'information
Me Christian SOLLIER	Hameau de Chevron	CU d'information
Me MIGEON-CROS	175 Impasse de la Combette	CU d'information
Me Nicole CHAIZE-LOGEROT	Chemin du Blétenay	CU d'information
Me Christian SOLLIER	775 Route des Gantières	CU d'information
Me Isabelle LIOGER-SCHINDLER	Verrier, Pré Verrier	CU d'information
Me Caroline BEDEL-BONJEAN	914 Route du Moulin	CU d'information
Me Philippe ARMAND	Montée de la Bigotière	CU d'information
Me Pascale BONNARD	Hameau de la Roche	CU d'information
Me Geoffroy DUNAND	Le Lac	CU d'information
Me Geoffroy DUNAND		CU d'information
Me Geoffroy DUNAND		CU d'information
Me Christian SOLLIER	410 Rue des Gantières	CU d'information
Me Christian SOLLIER	101 Montée de Boucharin	CU d'information
Me Nicole CHAIZE-LOGEROT	150 Route des Gaberges	CU d'information
Me Nicole CHAIZE-LOGEROT	499 Route des Alpes	CU d'information
Me Christian SOLLIER	56 Montée de Boucharin - Lieudit «Felline»	CU d'information
Me Christian SOLLIER	8 Chemin du Blétenay	CU d'information
Me Christian SOLLIER	210 Chemin du Ru	CU d'information
Me Christian SOLLIER	Hameau de Panissière	CU d'information
Me Christian SOLLIER	358 Route des Gantières	CU d'information

Permis de Construire

TRUCHET Alexy	1329 Chemin du Brulet	Extension de la maison - Construction d'un garage en limite de propriété
SIMAX Xavier et Jessica	661 Route de Panissière	Construction d'un double garage indépendant
JARS Nicolas et Céline	Chemin du Blétenay	Création d'une maison individuelle à usage d'habitation avec garage/abri voiture/piscine
DONNET Frédéric	837 Chemin du Blétenay	Extension d'une habitation existante
CAMARA Mohamed	7 Montée de la Bigotière	Transfert du PC au nom de Mme Amandine DELAYGUE
FERNANDEZ David	125 Chemin du Brulet	Modification PC : couleur crépi & ajout d'une porte de service pour partie garage
FONNE Denise	278 Route du Moulin	Démolition d'un bâtiment d'habitation
COURT Sébastien et DURANTON Véronique	163 Chemin du Brulet	Constuction d'un pool house & d'un abri ouvert

Déclarations Préalables

Pierre BLANC	427 Route des Alpes	Remplacement de portes, fenêtres, volets
Matthieu AUBRY	426 Route des Gantières	Ravalement de façade - Création de deux ouvertures
Marie-Claude BLANCHIN	295 Chemin des Chataigniers	Isolation extérieure - Remplacement de fenêtres, volets, porte d'entrée
Philippe BARRANCO	482 Montée de Boucharin	Construction d'un mur de clôture
Lionel GOUIN	471 Route de Panissière	Extension non close d'un abri de jardin
Mehdi NEURDIN et Laurie MOLLARD	26 Impasse Belle Vue	Construction d'un garage - Construction d'un mur de clôture et d'un portail
Jérôme CARMANTRAND et Valérie GERBORE	687 Montée de Boucharin	Modification DP : création d'une fenêtre sur façade Ouest
Walter BONGIBAUT	195 Route du Pilat	Ravalement de façades de la maison d'habitation et de la grange
Georges TEIXEIRA	533 Montée de Boucharin	Création d'une porte et d'une fenêtre - Construction d'un escalier
Meggie BRAGA	13 Chemin du Trêve	Rénovation d'un muret et pose d'une clôture en composite
Pascal FRANCILLARD	471 Route du Moulin	Changement de clôture et de portail
LE TORTOREC Daniel et PILVEN Anne	337 Montée de Boucharin	Implantation d'une piscine hors-sol
Roger DREVON	20 Chaussée de l'Etang Neuf	Construction d'une véranda
Pascal BICHET	85 Impasse Belle Vue	Réfection de façade
Gérard CIANTAR	295 Montée de la Grange	Construction d'un portail
Daniel HECKEL	836 Montée de Boucharin	Construction d'une véranda ossature bois
Pascal FRANCILLARD	471 Route du Moulin	Réfection des murs et de la toiture d'un cabanon
Corentin JUVENETON	Grande Maison	Réfection d'un mur de clôture
Philippe HENRY	527 Montée de Boucharin	Division en vue de construire
Dylan GONTHIER	79 Route de Gantières	Remplacement de fenêtres, porte-fenêtres, volets
Bastien GENIN	239 Chemin du Brulet	Construction d'une clôture
Christophe BEAU	12 Impasse de la Forge	Construction d'un abri de jardin
SCI ADC	Lieudit «Pré Verrier»	Rénovation de toiture avec installation de deux fenêtres de toit
Marie-Noëlle EHRLER	592 Montée du Raffet	Construction d'une cabane de pêche
ISOWATT SAS	181 route de Beau Soleil	Rénovation de clôture - Changement du grillage
Pierre BLANC	427 Route des Alpes	Installation photovoltaïque sur toiture
COURT Sébastien et DURANTON Véronique		Rénovation d'enduit sur maison, garage et abri de jardin
Frédéric LEGER	163 Chemin du Brulet	Construction d'une piscine et d'un local technique maçonné
Pierre LACROIX	424 Montée de Boucharin	Rénovation de toiture à l'identique
Jean-Michel BERTHIER	414 Montée de Boucharin	Rénovation de la toiture de la maison à l'identique
Myriam MONTOYA	205 Impasse des Routes	Construction d'un abri pour moutons
Gisèle MATHIEU	631 Route de Panissière	Réalisation d'une piscine
ENERGYGO	Lieudit «Bois Guillaud et Brulet»	Division en vue de construire
	661 Route de Panissière	Installation d'un système photovoltaïque



Etat civil 2020

Ils sont nés en 2020

• Alessio DESCHASEAUX	le 03/01	à Bourgoin-Jallieu
• Mathis LEO	le 02/02	à Bourgoin-Jallieu
• Anaëlle BOËT ODIER	le 25/02	à Sallanches
• Malo FERNANDES	le 22/03	à Bourgoin-Jallieu
• Léane BOYET	le 05/04	à Bourgoin-Jallieu
• Tiago OLIVEIRA PINHO	le 09/06	à Bourgoin-Jallieu
• Tidiane VIAL	le 14/08	à Bourgoin-Jallieu
• Charlie PALUAN	le 21/08	à Bourgoin-Jallieu
• Faustine DUSSURGET	le 28/09	à Bourgoin-Jallieu
• Laëtitia WAIRY	le 18/10	à Vienne
• Eva COSTA	le 07/12	à Bourgoin-Jallieu
• Aristide LACOSTE-ARIBAUD	le 16/12	à Bourgoin-Jallieu



Ils se sont pacsés en 2020

• Emmanuelle BURON et Michel JOCTEUR	le 19/02	Impasse des Routes
• Corinne GRESSET et Yannick BOYET	le 06/03	Impasse du Bois Champion
• Elodie BIONI et Yannick GONNET	le 07/03	Route des Alpes
• Séverine NICOLLE et Stéphane MORALES	le 11/12	Route des Gantières

Ils se sont mariés en 2020

• Gaëlle CAUMONT et Olivier METAYER	le 29/02	Route de Beausoleil
• Nelly DUBLETERNAY et Marcel JOERG	le 26/09	Route des Gantières
• Vanessa CONTENTIN et Bastien GENIN	le 26/10	Chemin du Brulet

Ils nous ont quittés en 2020

• Anne LARDIERE veuve MOSNIER	le 27/07	Montée de Boucharin
• Emma COMBEROUSSE veuve CHABROUD	le 06/08	Route des Gantières
• Paul VIVIAN	le 30/08	Chemin du Brulet
• Paul OGIER	le 10/10	Route de Panissière
• Marcel JOERG	le 07/11	Route des Gantières
• Jean ROUSSILLON	le 11/12	Route des Alpes

Ils sont nés à Meyrieu et sont décédés en 2020

• Germaine SAGE	le 26/07
• Roger CHAMEL	le 23/08
• Ginette PUTOUT	le 19/11



Résidence Autonomie les 4 vallées à Châtonnay

La Résidence des 4 Vallées est une Résidence Autonomie habilitée à l'aide sociale. Elle est gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Bièvre Isère Communauté. Nous avons 56 logements.

Nos résidents : Ils ont plus de 60 ans, sauf dérogation et leur autonomie est évaluée en GIR 4, 5 ou 6, ils sont seuls ou en couple. Priorité est donnée aux ressortissants des communes de Bièvre Isère Communauté et d'Éclouse-Badinières.

Les appartements sont équipés d'un coin cuisine aménagé, d'une salle de bain avec douche et toilette, de deux sonnettes d'appel d'urgence, d'une antenne TV collective et d'une prise téléphone.

A leur entrée, ils signent un contrat de séjour qui définit leurs droits et obligations et celles de l'établissement (prestations, tarifs, autonomie...).

Ils ont la liberté d'aménager leur logement et de sortir comme ils le souhaitent, d'inviter qui ils veulent quand ils veulent, de s'absenter quelques jours... les résidents sont «chez eux».

Nous proposons différents services facultatifs :

- Restauration : petit déjeuner, déjeuner, goûter et dîner, tous les jours de l'année ;
- Linge : le résident ou la famille peut se charger de l'entretien du linge mais nous pouvons également assurer cette prestation ;
- Soins : le forfait soins nous permet d'employer deux aide-soignantes et quelques vacations d'infirmiers : aide à la toilette, à la prise des médicaments, aide à la mise des bas ou chaussettes de contention, etc.
- Animations : nous proposons quasiment quotidiennement des activités : gym, Qi Gong,

chorale, activité artistique, jeux, atelier culinaire, sortie cinéma, sortie au marché, atelier mémoire, relaxation, repas à thème, rencontres et échanges, pluche des légumes...

Quelles démarches pour rentrer aux 4 vallées ?

Vous avez encore le choix : Dossier «papier» ou dossier «dématérialisé» avec Via Trajectoire.

Les personnes doivent déposer le dossier de demande d'entrée en établissement. Ce dossier est désormais un dossier unique. Il peut être retiré à la résidence ou il peut être téléchargé sur le site internet du Département de l'Isère : www.isere.fr (rubrique social-personnes âgées-vivre en établissement).

Désormais vous pouvez faire la demande en ligne avec :

<https://trajectoire.sante-ra.fr/GrandAge/Pages/Public/CreationDossierEtape1.aspx#?onglet=creationDossier>



Nous pouvons également vous transmettre le dossier de demande d'admission ainsi que la plaquette de présentation de notre structure sur simple appel téléphonique.

N'hésitez pas à nous téléphoner pour plus de renseignement et pour venir visiter la résidence.



Anniversaire



Pétanque



Activité extérieure



Séance pluche



Préparation smoothie

Ouverture de nos prestations aux personnes extérieures

La signature avec le Département de l'Isère et l'Agence Régionale de Santé d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens nous permet notamment de bénéficier d'un forfait autonomie pour prendre en charge des actions de prévention de la perte d'autonomie avec divers objectifs : développement du lien social, maintien et développement des capacités physiques, cognitives, sensorielles, psychiques.

L'ouverture de nos prestations aux personnes extérieures de plus de 60 ans est suspendue du fait de la crise sanitaire. Nous espérons rapidement pouvoir de nouveau accueillir des personnes dans nos activités (gratuitement) et au restaurant (moyennant finance au même prix que les résidents)

Nous contacter

- 8, place de la gare
- 38440 Châtonnay
- Tél : 04 74 58 37 08
- residence.quatre.vallées@bievre-isere.com
- Site internet : www.4-vallées.fr
- <https://www.facebook.com/foyerlogement.lesquatrevallées/>

La Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux

a élu son nouveau président

La charte forestière Bas-Dauphiné et Bonnevaux, qu'est-ce que c'est ?



Charte Forestière de Territoire
Bas-Dauphiné Bonnevaux

La Charte Forestière de Territoire (CFT) de Bas-Dauphiné et Bonnevaux est composée de 83 communes réparties sur 3 intercommunalités : Vienne Condrieu Agglomération, Bièvre Isère Communauté et Entre Bièvre et Rhône Communauté.

La forêt composée essentiellement de taillis de feuillus et de taillis sous futaie couvre une surface de 28 400 ha soit 26% du territoire, dont 90% est de la forêt privée. Le châtaignier est l'essence la plus présente sur le territoire. Le bois de chauffage, le bois énergie et la production de piquets représentent les filières majoritaires d'exploitation de la forêt.

L'objectif de la charte forestière est de valoriser la forêt et sa multifonctionnalité, la gérer durablement et mieux prendre en compte les problématiques rencontrées par la filière-bois.

Les premières réflexions sur le territoire autour de la filière-bois ont émergé en 2011 à l'initiative d'élus locaux. Depuis la signature officielle de la Charte Forestière en décembre 2014, la connaissance des acteurs de la filière bois du territoire et de la ressource forestière a été améliorée.

Afin de limiter les conflits d'usages sur l'utilisation des chemins ruraux, un outil a été créé pour permettre aux exploitants de déclarer leurs chantiers forestiers et de faire un état des lieux des chemins avant et après le chantier avec la commune.

En 2019, l'évaluation concertée de la CFT a permis de formuler un second plan d'action 2020-2025, toujours dans l'objectif de valoriser la forêt et de promouvoir ses différents usages économiques, environnementaux et sociaux.

L'année 2020 (première du nouveau plan d'actions), est marquée par un change-

ment de présidence : Alain Meunier a succédé, vendredi 9 octobre, à Guy Servet en tant que nouveau président de la CFT, pour les 6 ans à venir. Durant les prochaines années, la CFT veut améliorer la mobilisation autour du bois, soutenir une gestion durable, intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux, structurer l'espace forestier, soutenir les filières bois locales et développer une culture forestière auprès du grand public. Des actions sont déjà en cours pour répondre aux objectifs de la Charte forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux :

- L'organisation de journées de formation sur les problématiques forestières à destination de professionnels et d'élus du territoire
- L'organisation de visites grand public sur des chantiers forestiers et dans des entreprises de la filière bois
- La mise en place d'animations pour mieux connaître le milieu forestier et la filière bois à destination des scolaires dès l'année 2021-2022
- La poursuite de la cartographie des chemins ruraux comme outil d'aide à la décision pour les communes.

La Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux a créé sa page Facebook. Un moyen de suivre la charte et partager ses actualités !

- **Pour en savoir plus sur la CFT,**
- n'hésitez pas à consulter notre site internet :
- www.cft-basdauphinebonnevaux.fr
- **Contact : Amandine Prévost**
- Animatrice de la Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux
- Tél. 04.74.59.11.57 - 06.07.50.82.86 - cft.
- basdauphinebonnevaux@bievre-isere.com



Pourquoi trier vos déchets ?

La Communauté de Communes Bièvre Isère Communauté a en charge la collecte des ordures ménagères. Le SICTOM des Pays de la Bièvre assure la mission de la collecte sélective en points d'apport volontaire, le tri des déchets à recycler et le traitement des ordures ménagères et des encombrants de déchetterie.

Ecologiques, économiques, citoyens... les intérêts du tri sont nombreux et surtout bénéfiques. Que ce soit pour notre environnement, pour nos enfants, pour notre village ou pour notre budget, nous avons tous une bonne raison de trier nos déchets : choisissez la vôtre !

Les bénéfices écologiques

Vous le savez : le tri sélectif de nos déchets est un geste bénéfique pour notre planète ! Oui, mais concrètement que gagnons-nous ? En triant quotidiennement nos déchets, nous favorisons leur recyclage, nous préservons les ressources naturelles, économisons l'énergie, évitons le gaspillage de matières réutilisables, réduisons le volume d'ordures ménagères à traiter et l'émission de gaz à effet de serre.

Les bénéfices économiques

Trier permet de diminuer le volume de déchets à enfouir. Plus on trie, moins on dépose de déchets dans son bac à ordures ménagères. Ainsi, beaucoup moins de déchets finissent enfouis au centre d'enfouissement. Un traitement des ordures ménagères qui coûte de plus en plus cher et qui n'est pas aussi respectueux de l'environnement que le recyclage !

Les bénéfices sociaux

Au-delà des nombreux intérêts écologiques et économiques, le tri sélectif et le recyclage des déchets ont également des intérêts sociaux à l'échelle locale. Quand vous triez, vous développez l'économie locale, favorisez l'emploi dans le secteur du recyclage et participez à l'amélioration du cadre de vie de votre commune. Alors adoptez une attitude éco-citoyenne pour votre village et pour vous.

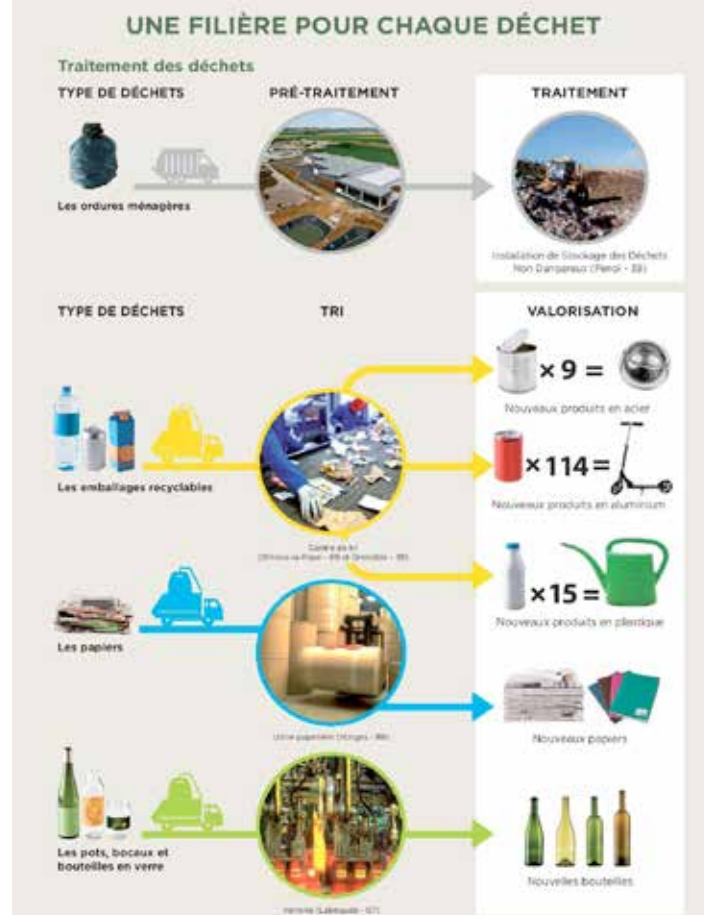
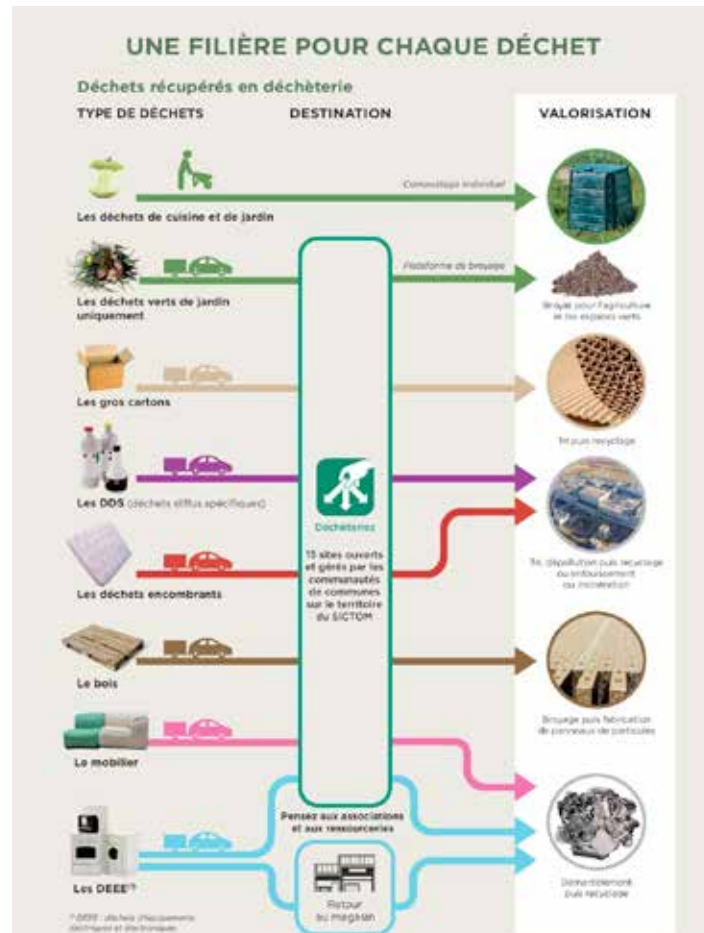
Evolution de la taxe des ordures ménagères en 2021

Suite à la décision du Conseil communautaire Bièvre Isère Communauté, à compter du 1er janvier 2021, la redevance d'enlèvement des ordures ménagères est remplacée par une taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les conséquences sont les suivantes :

La taxe sera calculée sur la base de la valeur foncière du bien et figurera sur l'avis d'impôt foncier qui sera reçu en octobre/novembre.

Tout bâti, occupé ou non, sera assujéti à la taxe.

En cas de location, le propriétaire répercutera la taxe au(x) locataire(s) à travers les charges récupérables.



EMBALLAGES

Inutile de laver les emballages !
Aplatissez-les !
Déposez-les EN VRAC, pas en sac !



les bouteilles d'eau, de soda, de jus de fruit, de lait, d'allergie, flacons de bébé, de maquillage
les flacons de produits ménagers, de shampooing, de savon et de gel douche



les pots et tubes



les sacs en polypropylène et en plastique, les films



les bombettes, les aérosols, les bidons, les boîtes de conserve et les canettes de boisson



les petits emballages en carton (boîtes de céréales, paquets de gâteau, d'œufs, pizza...)



les boissons alimentaires

MERCI DE LAISSER CE POINT DE RECYCLAGE PROPRE !



CITEO

Plus d'info : 04 74 53 82 30
www.sictom-bievre.fr
www.consignesdetri.fr



PAPIERS

Sans film plastique autour
Déposez-les EN VRAC, pas en sac !



les journaux et magazines



les prospectus et publicités



les catalogues



les enveloppes, courriers, lettres et feuilles



CITEO

Plus d'info : 04 74 53 82 30
www.sictom-bievre.fr
www.consignesdetri.fr



MERCI DE LAISSER CE POINT DE RECYCLAGE PROPRE !



les cahiers et livres

VERRE

Sans couvercle ni bouchon
Déposez-les EN VRAC, pas en sac !



les pots, bocaux et flacons en verre



les bouteilles en verre

MERCI DE LAISSER CE POINT DE RECYCLAGE PROPRE !



CITEO

Plus d'info : 04 74 53 82 30
www.sictom-bievre.fr
www.consignesdetri.fr



Optimisation de la collecte des ordures ménagères

Depuis janvier 2020, 5 communes volontaires du territoire (Saint-Michel de Saint-Geoirs, Saint-Geoirs, Saint-Etienne de Saint-Geoirs, Pajay et Penol) ont participé à une expérimentation pour optimiser le mode de collecte des ordures ménagères.

En effet, les ordures ménagères sont désormais collectées une fois tous les 15 jours plutôt qu'une fois par semaine.

Au vu des résultats très positifs dans ces communes, la communauté de communes Bièvre Isère Communauté a choisi d'étendre progressivement le dispositif à l'ensemble des communes du territoire.

Depuis le mois d'octobre 2020, 9 nouvelles communes ont rejoint ce dispositif (Gillonnay, Le Mottier, Porte des Bonneveaux, Bossieu, Faramans, La Frette, Longechenal, Ornacieux-Balbins).

En novembre 2020, Brion, Saint-Pierre de Bressieux, Bressieux, Beaufort, Lentiol, Marcollin, Sillans, Plan, La Forteresse et Saint-Paul d'Izeaux ont adopté également ce nouveau système de collecte.

Cette optimisation sera progressivement étendue à toutes les autres communes du territoire sur l'année 2021.

Pour compléter cette nouvelle organisation, des bacs gris de 770 litres ont été disposés à côté des Points d'Apport Volontaire (PAV).

Ceux-ci sont disponibles pour les usagers qui n'auraient pas une capacité de bac suffisante pour contenir leurs déchets d'ordures ménagères entre 2 collectes.



USMTT Année 2020

L'année 2020 n'a vraiment pas été une année comme les autres. Le contexte sanitaire a entraîné avec lui un fonctionnement très compliqué pour les associations. La section tennis de table n'a pas échappé à cette règle et ce, malgré les distances qui séparent les joueurs, la longueur d'une table est tout de même de 2,74 mètres.

Sur le plan sportif, la deuxième phase de la saison 2019-2020 n'a pas pu être menée à son terme avec le premier confinement.

Afin de conserver une belle dynamique, de nombreuses réunions en visioconférence ont été réalisées, permettant de ne pas perdre le contact entre les joueurs.

Après la fin du premier confinement et avec la mise en place d'un protocole sanitaire strict, la reprise d'activités a été possible pour le plus grand plaisir de tous, enfants, adultes, loisirs, compétiteurs.

Avec, en plus, le retour de quelques très bons joueurs au sein du club, la saison 2020-2021 était pleine de pro-

messes et permettait d'avoir des ambitions sportives intéressantes pour notre club.

Profitant de cette dynamique nous avons eu le plaisir d'accueillir en septembre l'assemblée générale du comité de l'Isère de Tennis de Table. Tous les dirigeants de club de l'Isère réunis ensemble à Meyrieu Les Etangs pour élire une nouvelle équipe dirigeante pour le département.

Les dirigeants du comité de l'Isère ont grandement apprécié les conditions d'accueil et les efforts déployés par le club pour les accueillir.

A très bientôt !

La saison 2020-2021 a démarré sur les chapeaux de roues, avec de nombreux projets lancés :

- Préparation d'un dossier premier pas pongiste
- Préparation d'un cycle scolaire
- Mise en place d'un deuxième dirigé pour les adultes encadré par un professionnel
- Nouveau jeu de maillots
- Et le COVID est passé par là...

Les entraînements jeunes ont pu reprendre fin décembre début janvier pour être de nouveau interdits.

Tous les adhérents sont maintenant dans l'attente de la reprise que nous espérons tous prochaine.

Le défi sera de taille à l'avenir, nous devons faire avec le contexte sanitaire, économique et surtout humain ! Le rôle social de l'association sera primordial lors de la reprise !

Pour cela, nous nous appuyerons sur le dynamisme de l'équipe actuelle qui aura à cœur de relancer l'activité et tous les projets prévus.



AS Meyrieu Châtonnay Handball

Nous espérons que vous et vos familles passez cette véritable tragédie avec le moins de malheurs possible et que la maladie ne s'est pas invitée dans vos foyers.

Comme vous le savez et le vivez, la situation sanitaire que nous subissons actuellement au quotidien est bien difficile à vivre sans compter que ces deux derniers mois ont vu ces contraintes et ces restrictions aller crescendo poussant à la fermeture totale des gymnases et à l'arrêt des activités sportives.

A ce jour, la santé des clubs professionnels et encore plus des clubs amateurs est dans le rouge : manque de moyens, d'aides financières et de subventions, renouvellement de sponsoring en jachère, sans compter le manque de réponse et d'abandon des clubs par la Fédération Française de Handball qui est une réalité.

Néanmoins, un groupe de clubs amateurs a pris l'initiative le 10 février 2021 de lancer un collectif

«Sauvons le Handball». Fort de 175 Clubs représentant 25000 licenciés, ce collectif a pour objectif de faire bouger et préparer l'avenir des clubs amateurs.

L'ASMHB s'associe à cette initiative nationale visant à défendre les intérêts de nos licenciés, bénévoles, salariés, partenaires, clubs, collectivités et tous les acteurs du Handball.

Vous pouvez consulter la page Facebook pour vous informer : <https://www.facebook.com/sauvonslehandball>

Merci de soutenir la survie des clubs et de notre sport le handball.

*Sportivement, le
Bureau ASMHB*



Vive le Handball

Rugby Loisir de Meyrieu les Etangs

*Jouer au rugby
en toute convivialité.*

Pour toute information, page Facebook
Rugby-Loisir Meyrieu Les Étangs
ou le président du club, David Clovel
06 72 49 56 08.



Entente Football des Etangs



Le club de l'Entente Football des Etangs a démarré sa 14^{ème} saison sportive.

La présidence de l'E.F.D.E est assurée par Frédéric Michard qui poursuit son dévouement pour la réussite du club, avec tous les autres membres du bureau qui l'entourent.

Remercions tous les bénévoles qui assurent : trésorière, traçage ou tonte des terrains, arbitres officiels et bénévoles du club, responsable communication, responsable équipement, boutique, secrétaires, correspondant, responsables des buvettes dans les trois villages.

Merci à tous les sponsors et assureurs qui s'investissent pour le club : jeux de maillots, survêtements ou autres tenues sportives qui permettent d'équiper tous nos

licenciés, et autres encarts publicitaires sur les calendriers.

Remercions vivement les municipalités qui soutiennent le club de l'Entente Football Des Etangs pour tous leurs efforts financiers effectués en direction de nos sportifs (entretien et tonte des terrains, nettoyage des vestiaires, éclairage des terrains et subventions versées). Sans ces aides tout au long de l'année et cette bonne coopération, il serait difficile de travailler dans de bonnes conditions et de faire évoluer et rayonner le club.

Le club remercie tous les supporters présents les week-ends autour des surfaces

de jeu soit à Châtonnay, soit à Meyrieu-les-Etangs, soit à Sainte-Anne-Sur-Gervonde : l'alternance est pratiquée, tout comme les lieux d'entraînement pour préserver les pelouses qui souffrent toujours avec nos étés très secs et très chauds.

La boutique « New look » de l'EFDE aux vestiaires de Châtonnay vous propose survêtements, gants, maillots, bonnets, parkas, sacs, écharpe, etc... avec le logo du club.

Le club vous remercie déjà pour votre présence à toutes ses manifestations, sans oublier l'accueil réservé à nos violets lors de la distribution des calendriers de la nouvelle année 2021.

Equipements Jeunes

Avec 90 licenciés jeunes enregistrés, le club sait que l'avenir est assuré.

Beaucoup d'effectifs dans les catégories jeunes U6, U7, U8, U9, U10, U11, U14, U15 et U20.

Toutes ces équipes bénéficient d'éducateurs passionnés : Frédéric Michard et Mathieu Gorré auprès des tout jeunes U6/U7, Erwan Delriu et Anthony Escales pour les U8-U9, Yannick Cochard pour les U10-U11, Thomas Leblanc pour les U15 en entente avec le club voisin de l'E.C.B.F. (Eclose-Châteauvilain-Badinières), Pierre Sartier et Clément Gonin pour les U20, les U17 sont également en entente avec l'ECBF.

Beaucoup de parents les accompagnent et les encouragent les samedis. Merci à eux pour tout leur soutien.



Les catégories des U6 à U11 jouent en plateau les samedis et essaient de reproduire ce qu'ils ont appris en semaine aux entraînements. Les U15, U17, U20 évoluent en championnat départemental en entente avec le club voisin de l'E.C.B.F.

Equipe Seniors



Cette année, nous comptons encore une équipe seniors qui jouera donc en D3 (Départemental 3) suite à sa montée lors de la saison écoulée.

A cette équipe s'ajoute une équipe vétérans qui évolue en championnat. Laurent Mirabel poursuit sa mission d'entraîneur auprès de l'équipe seniors. Souhaitons-lui la réussite cette année suite à la montée en D3.

Equipe Féminine



Cyrille Michard entraîne l'équipe féminine pour la 2^{ème} année consécutive et la fait progresser de semaine en semaine. Souhaitons-leur un bon parcours pour cette 2^{ème} saison !

Bonne saison sportive à tous !

Bièvre Pentathlon / Laser Run 38

Au 27^{ème} rang national (sur 52 clubs) grâce à nos licenciés ! Le pentathlon moderne comprend les disciplines suivantes : le tir, la course à pied, la natation, l'escrime et l'équitation. Le Laser Run, lui, est l'association des deux premières, c'est-à-dire du tir et de la course à pied. Durant l'épreuve de Laser Run, des courses de 400, 800 ou 1600 mètres (selon la catégorie et le type d'épreuve) sont entrecoupées de séquences de tir, rappelant le biathlon.

Le laser run peut être considéré comme son équivalent d'été ; la course à pied remplace le ski de fond et le tir au pistolet laser remplace le tir à la carabine.

Ce sport fait appel à différentes compétences : l'endurance, la concentration et la régulation de l'effort. A l'approche des cibles, il faut retrouver un rythme cardiaque permettant de ne pas perdre de temps sur le pas de tir.

Durant cette période compliquée, le club a pu maintenir, en grande partie, son activité.

En effet, le sport étant individuel et les entraînements pouvant se pratiquer en extérieur comme en intérieur, il est possible de maintenir les entraînements dans des conditions sanitaires strictes et en conformité avec les exigences gouvernementales.

Malheureusement, ces conditions sanitaires ont restreint le nombre d'adhésions

car elles obligent à ce que chaque adhérent ait son propre poste de tir, ce qui restreint le club à 10 adhérents maximum par session d'entraînement (en fonction du matériel).

Malgré tout, et afin d'encourager à la pratique sportive, le club déduira sur la saison prochaine les mois d'entraînement(s) non pratiqué(s) sur la saison en cours.

A partir du mois de septembre 2021, le club devrait permettre la pratique libre pour les adultes le dimanche matin. Quelques postes de tir seront mis à disposition en parallèle des entraînements des mineurs.

Bièvre Pentathlon – Laser Run 38, créé en décembre 2017, a été classé :

En 2018 : 37^{ème} sur 48 clubs nationaux
En 2019 : 27^{ème} sur 52 clubs nationaux

Les prochaines compétitions de Laser Run en 2021 sur notre région devraient se dé-

rouler au mois d'avril au Sappey en Chartrouse et au mois de mai à Corbas.

La compétition en Charteuse sera organisée par « Bièvre Pentathlon – Laser run 38 » en partenariat avec Indian Forest (site accrobranche) et permettra ainsi aux familles de profiter d'une journée à la fois sportive et ludique dans un cadre exceptionnel.

N'hésitez pas à consulter BEsport, notre page Facebook ou notre site internet pour être tenu informé.

• Laser.run38@gmail.com

• <https://laserrun38.wixsite.com/home>

• <https://www.facebook.com/LaserRun38>

• <https://www.besport.com/group/932205>

• <https://www.ffpentathlon.fr/premiere-competition-de-laser-run-en-auvergne-rhone-alpes/>

Le club des Dauphins

Nous espérons que vous-même, vos proches et votre entourage, résistez à la perfidie de la covid 19. Alors que nous pensions, au moment du déconfinement, pouvoir vous proposer un sympathique programme qui aurait permis de se retrouver, nous avons dû renoncer.

Avec cette situation insolite, la vie semble s'être arrêtée d'un coup sec. Terminé les réunions, les rencontres toutes les quinze jours, les ateliers floraux, les sorties en autocars, les repas pour fêter les anniversaires, les manifestations telles que la journée boudin, les thés dansants, ... Toutes ces activités apportent un brin de réconfort et favorisent le lien social entre les adhérents et surtout le plaisir de se retrouver, de papoter.

En début de l'année 2020, quelques événements ont malgré tout pu avoir lieu :

Le 16 janvier, l'assemblée générale a permis de présenter aux adhérents du club les activités et le bilan financier de l'année précédente. Comme le prévoient les statuts, le renouvellement des membres du bureau s'est fait lors de cette assemblée et a permis de donner la parole aux adhérents. Pour

des raisons de santé, Denise Fonné et Lucienne Pellet n'ont pas souhaité se représenter, la présidente Lucette Joly les a chaleureusement remerciées pour leur dévouement au sein du club. Le bureau a été reconduit à l'unanimité des présents.

Formation du bureau : Lucette Joly est reconduite à la Présidence du «Club des Dauphins», Guy Pastre Vice-Président, Roger Patural Trésorier assisté de Marie Louise Vincent, Georges Saunier assurera l'intérim de secrétaire.

Après la clôture de l'assemblée générale, un moment agréable fut apprécié avec le partage de la galette des rois agrémentée de quelques bouteilles de cidre.

2 février : thé dansant avec «Phil musette». Cette animation est venue remplacer le concours de belote qui attire de moins en moins de participants et donne beaucoup de travail pour peu de bénéfiques. Avec seulement 90 entrées, l'appréhension de la covid se faisait déjà sentir doublé d'un manque de publicité dans la presse.

27 février : l'après-midi loto entre adhérents suivi d'une dégustation de bugnes confectionnées par les bénévoles. Moment de détente très apprécié.



1^{er} mars : le thé dansant qui se fait chaque année à cette date a remporté un succès mitigé avec 130 participants qui se sont fait plaisir sur la piste de danse au son de l'orchestre « Phil Musette ».

9 mars : l'atelier floral qui se réunit une fois par mois à la salle des fêtes pour réaliser de belles compositions florales et autres décorations, a dû ajourner ses rencontres. Les participants souhaitent une reprise de cette activité au plus vite.

Après cette date, ce fut l'isolement, le club s'est mis en sommeil pour respecter les consignes sanitaires dans un climat d'incertitude qui perdure en 2021. Il va falloir s'adapter pour être prêts à faire revivre les manifestations conviviales le moment venu car il reviendra ! En espérant que cette crise ne décourage pas les bénévoles ou les adhérents, restons confiants !

Surtout, soyez vigilants et continuez à bien prendre soin de vous en attendant des jours meilleurs.



La Ronde des Etangs



Le but de l'association est de partager et passer de bons moments ensemble entre assistantes maternelles et enfants.

Ces derniers apprennent à se connaître, à jouer ensemble et peuvent ainsi découvrir de futurs camarades de classe. Nous sommes toujours ravis de nous voir le jeudi matin à la salle des fêtes. Malheureusement cette année, nous nous sommes très peu retrouvés avec la fermeture des salles due à la pandémie. Mais nous gardons l'espoir de vite pouvoir de nouveau partager des bons moments.



Amicale des anciens combattants

Au cours de l'année 2020, les membres de notre Amicale n'ont pas pu se retrouver avec les élus, la population et les écoles pour les différentes commémorations.

Pour le 19 mars (Cessez le feu en Algérie) et pour le 8 mai (armistice de la Seconde Guerre mondiale), pendant la période du premier confinement, les rassemblements étaient interdits.

Pour le 11 novembre (armistice de la Première Guerre mondiale) six personnes désignées par la Municipalité ont déposé la gerbe du souvenir.

Nous regrettons ces temps de commémorations qui permettent de rappeler et de perpétuer le souvenir des conflits mais nous savons que les enseignants de notre école assument cette transmission à leurs jeunes élèves.

Comme chaque année, une gerbe a été déposée le 1er novembre sur le caveau des soldats au cimetière. Nous ne les oublions pas.

Notre Amicale a eu la peine de perdre l'un des siens, Paul Ogier, décédé le 10 octobre 2020. Les membres de notre Amicale, de nombreux Anciens Combattants venus de plusieurs communes alentour avec leurs drapeaux et la population l'ont accompagné en notre église où un hommage lui a été rendu. Après avoir effectué ses classes en Allemagne au service de santé, Paul a servi en Algérie du 1er septembre 1957 au 13 mars 1958 en qualité d'infirmier. Nous témoignons toute notre sympathie à sa famille.

Souhaitant que nous puissions nous retrouver autour de notre monument aux morts au cours de cette année, nous vous disons « à bientôt ».

Le bureau

Groupe mémoire de Meyrieu

La crise sanitaire que nous connaissons depuis plusieurs mois a entraîné l'annulation de plusieurs événements organisés par le groupe mémoire :

- Le voyage intergénérationnel prévu initialement les 18-19-20 avril 2020,
- la 6^{ème} Soupe du Poilu prévue le 10 novembre 2020
- la participation de la population et des enfants des écoles aux commémorations des 19 mars, 8 mai et 11 novembre 2020.

L'équipe du groupe mémoire reste cependant mobilisée et souhaite pouvoir reprendre ses projets après la levée des restrictions sanitaires.

Pour cela, chacun est appelé à rester mobilisé face à son devoir de mémoire. Les enfants des écoles continuent à être sensibilisés avant chaque commémoration à la signification et à l'importance de l'évènement.

Le groupe mémoire souhaite proposer un report du voyage intergénérationnel les 16-17-18 octobre 2021. Merci aux personnes intéressées pour participer à ce voyage de réserver ces dates.

Bon courage à tous pour affronter cette période particulière et inédite, prenez soin de vous et au plaisir de vous retrouver lors de la prochaine Soupe du Poilu en novembre 2021, si tout va bien.



Association Trois Petits Points Etc.

Etant donné que nos pinceaux ne pourront pas valser de mains en mains avant un moment, nous avons libéré le local où était entreposé le matériel pour permettre à l'école de musique d'aménager une salle supplémentaire et accueillir les musiciens en herbe en respectant la distanciation.

En attendant voici quelques conseils pour continuer à bénéficier des bienfaits de l'expression libre à la maison dans l'esprit du Jeu de Peindre :

Matériel :

- une pochette avec des feuilles de papier vierge (type A4 imprimante ou papier recyclé) il est important de ne pas proposer le verso de feuilles déjà utilisées.
- une pochette pour ranger les dessins
- un stylo à bille simple
- un petit support type planchette pour poser la feuille si besoin.

Pour accompagner votre enfant, il est important de se rendre complètement disponible, à son service pendant le temps

que vous souhaitez lui accorder. En fonction de l'âge, on pourra commencer avec des temps de dessin de 2 à 15 minutes pour les tout jeunes qui peuvent commencer dès qu'ils savent tenir un outil scripteur (18 mois environ).

Proposez à votre enfant une feuille de papier et un stylo puis laissez-le tracer librement sur la feuille.

Restez à côté de lui et regardez-le (lui, pas son dessin). Le «jeu» peut commencer !

Soyez complètement disponible comme si ce temps était un cadeau que vous lui offrez. Proposez-lui une nouvelle feuille lorsqu'il en a besoin.

Lorsque le «jeu» est fini. Notez le nom de l'enfant et la date au verso des feuilles avant de ranger tout le matériel dans la pochette. Vous conserverez cette pochette aussi

longtemps que vous le souhaitez. Pour rester dans le concept de la trace libre, ces dessins ne sont pas amenés à être exposés ou montrés à d'autres personnes. Le «jeu» réside dans ce qui se passe à l'instant présent pendant qu'il dessine sous votre regard bienveillant.

Ne lui demandez pas ce qu'il est en train de dessiner. Si votre enfant vous demande si son dessin est beau, dites-lui simplement que vous voyez qu'il est heureux de dessiner.

Ce «jeu» n'est pas réservé uniquement aux jeunes enfants, les plus grands, les ados et les adultes y trouveront un moment de liberté d'expression, sans jugement, très bénéfique pour chacun.

Et si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter !

Caroline pour l'association



Ecole de musique

L'école de musique de Meyrieu les Etangs propose, pour des tarifs très attractifs, des cours variés de pratique instrumentale et de chant.

Cette école est accessible aussi bien aux enfants qu'aux adultes, quel que soit leur niveau. L'enseignement, ludique et convivial, permet également aux élèves de jouer en groupe, afin que ceux qui le souhaitent participent au concert de fin d'année de l'école et interprètent devant leurs familles et amis les morceaux qu'ils ont répétés.

- Contact : Sylvain GALLAND, Président
- sylvain.gallan38@gmail.com



image d'archive



Sou des écoles

L'association du Sou des écoles a été créée dans l'unique but de récolter des fonds afin de financer des activités culturelles et pédagogiques pour les enfants de l'école. C'est la raison pour laquelle sont organisées, au fil de l'année, différentes manifestations. Elles sont l'occasion de nous retrouver membres du bureau, parents, bénévoles et amis afin de passer des moments conviviaux.

Durant l'année 2019/2020, les manifestations suivantes ont été organisées :

Soirée Beaujolais

Nous invitons la population à déguster le Beaujolais nouveau et à partager une assiette de charcuterie au son de la musette et des musiques du moment. Une soirée qui se veut conviviale et pleine de bonne humeur !

Arbre de Noël

Le 14 décembre 2019, la salle des fêtes a vibré au son des musiques du monde. Le Brésil, la Russie, la Chine et bien d'autres pays ont été mis à l'honneur autour d'une de leurs danses traditionnelles. Les enfants aidés de leurs enseignantes se sont habillés de costumes représentatifs de ces pays. Nous remercions l'équipe enseignante, Véronique, Emilie et Cécile pour l'investissement durant le spectacle et lors de sa préparation. En fin de matinée, le Père

Noël est venu rencontrer les enfants de l'école. Il a offert un cadeau à chaque classe et un sachet de friandises à chaque enfant. La matinée s'est terminée par la distribution des parts de croziflette à emporter par les villageois et les familles. Nous remercions André et Patrick, nos cuisiniers, pour sa préparation. Les membres du Sou, les parents bénévoles, conjoints et enfants ont profité de manger les restes de croziflette dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

L'arrivée de la Covid au mois de mars a mis fin à l'organisation de nos manifestations (carnaval, brioche, kermesse...) jusqu'à la fin de l'année scolaire.

En route pour le collège...

En partenariat avec la mairie et les enseignantes, une calculatrice, un bon d'achat ainsi qu'un livre ont été remis aux élèves partant pour le collège.

Nous remercions les parents, les familles et amis qui nous ont aidés à la préparation, à l'organisation et au bon déroulement des différentes manifestations organisées. Un grand merci à Mickaël Bienvenu pour son aide et son investissement durant les 11 années passées à nos côtés au Sou.



Comité des Fêtes

Le résumé de notre année 2020 sera malheureusement trop vite fait...La vie associative aura été au ralenti ou même complètement suspendue.

Nous aurons tout de même accompagné les commissions communales sur 2 manifestations :

→ **L'exposition de peinture** qui a été un beau succès au milieu de cette pandémie.

→ **Le Téléthon** début décembre avec la vente des saucissons à la chaudière.

Ces quelques instants de rencontre, même dans d'étranges circonstances, nous ont fait du bien ! Nous avons vendu 150 saucissons, la somme collectée est de 2 687 euros. Merci à la commission sociale de la commune, à tous

ceux qui ont aidé, un immense merci à Guy Wagner pour la cuisson des saucissons avec toujours la même passion et la même réussite. Merci à Emma qui a remporté le panier garni et qui l'a remis en jeu pour une autre association.

Nos espoirs se portent sur 2021, mais nous le savons tous, cette année sera encore fortement impactée en matière d'activités et d'animations. Nous pourrions sans doute penser à une vraie fête de village lorsque cette période stérile en lien social sera terminée.

Nous profitons de cet article pour faire un petit retour dans le passé et ainsi rendre un hommage bien mérité à Paul Ogier, qui nous a quittés en octobre 2020 et qui a été le premier Président du Comité des Fêtes.

Paul, Président du Comité des fêtes, signe les premiers (et toujours d'actualités) statuts du comité des fêtes approuvés lors d'une assemblée générale constitutive le 1er décembre 1977. Ce Comité des fêtes se crée suite à la construction, par la population, de la salle des fêtes et il s'est avéré nécessaire pour :

→ **Extrait du bulletin municipal n°2**

- Répartir les manifestations des 12 sociétés du village
- Coordonner harmonieusement chaque fête : tarifs des entrées, des buvettes, service surveillance, orchestre ...
- Gérer et aménager la salle des fêtes
- Organiser quelques manifestations : casse croutes, réveillons

→ **La composition du bureau est en 1977 la suivante :**

- **Président d'honneur** : Georges Colombier
- **Président** : Paul Ogier
- **Vice-président** : Daniel Badin
- **Secrétaire** : Georges Saunier
- **Secrétaire adjointe** : Lucette Joly
- **Trésorière** : Elisabeth Lacroix
- **Trésorier adjoint** : Christian Perret

Paul Ogier sera de nombreuses années Président du Comité des Fêtes. Il jouera un rôle important dans de nombreuses manifestations dont l'organisation des

réveillons qui avaient une superbe renommée et un rapport qualité-prix-ambiance quasiment imbattable sur le secteur. Ceux qui les ont vécus s'en souviennent ! Son épouse Michelle le secondera beaucoup pour cette traditionnelle soirée, ainsi qu'une équipe de bénévoles qui gérait la préparation de la salle, le déroulement de la soirée et le lendemain 1er janvier, dans l'après-midi, le nettoyage de la salle, le rangement de tout le matériel. De surcroît, les dames se partageaient les nappes et les serviettes pour les laver et les repasser.

Paul et Michelle ont toujours oeuvré pour que cette salle des fêtes soit un lieu de convivialité à la disposition de toute la population : aménagement de la cuisine, aménagement du bar et achat d'équipements qui donnaient une belle valeur ajoutée à cette salle.

Ils organisaient les opérations de nettoyage annuel avec l'aide des bénévoles.

Sans être exhaustif, Paul s'investira dans d'autres associations dont le foot, dont il a été membre du bureau et un très fidèle supporter.

Durant quelques années, il conduira les conscrits dans la tournée des brioches, leur évitant ainsi de prendre leur voiture.

L'ACCA Meyrieu les Etangs



De nos jours, chasser ne s'impose plus et pourtant, chaque année, la France compte 20 000 nouveaux chasseurs issus de toutes les strates sociales.

Recrutant chez les adolescents comme chez les jeunes retraités ou chez les femmes, se renouvelant dans ses effectifs et animant un fort tissu associatif, moteur d'une activité économique rurale riche, la chasse crée aussi du lien social.

Loisir, art de vivre, passion dévorante, sport, espace de liberté, héritage familial, reconnexion à notre vraie nature et à notre dessein dans la nature, la chasse revêt de multiples atours.

- **Contact ACCA Meyrieu :**
- **Auguste Moiroud, Président**
- **ginette.moiroud@free.fr**

Les conscrits

L'association des conscrits de Meyrieu les Etangs a pour principale vocation de rassembler les jeunes de la commune afin de créer des liens entre eux en participant à la vie associative du village.

A l'origine, seuls les jeunes atteignant leur majorité étaient concernés. Afin d'obtenir un nombre suffisant de participants, cette limite d'âge a été élargie aux jeunes âgés de 17 à 22 ans. En 2019, les conscrits étaient au nombre de 13.

La priorité est donnée aux activités de divertissements pour renforcer le lien entre les conscrits. Chaque année, l'association



organise des manifestations et un voyage au début de chaque saison.

En 2019, les conscrits sont partis en Ardèche durant le week end de l'Ascension.

Ils ont profité d'activités de plein air comme le paintball et la piscine... tout cela sous un soleil radieux.

Durant cette même année, les conscrits ont organisé plusieurs événements :

- **Le 20 juillet, une pétanque** a rassemblé 32 doublettes.
- **Du 23 au 25 août, le groupe a renouvelé son « week end des conscrits »**, avec au programme le vendredi soir, un concours de pétanque avec plus de 40 doublettes, le samedi et le dimanche, la fameuse tournée des brioches, et le samedi soir, un bal mousse.
- **Durant cette même année 2019**, les conscrits ont prêté main forte au Comité des Fêtes pour la brocante et la vogue.

Malheureusement, les activités prévues en 2020 ont été annulées à cause de la crise sanitaire. Si les conditions venaient à changer en 2021, les conscrits tiendront la population



de Meyrieu les Etangs informée d'éventuels événements festifs qui pourraient être organisés.

L'ensemble des conscrits tient à remercier sincèrement tous les habitants de la commune sans qui tout cela ne serait pas possible ; merci pour l'accueil chaleureux que vous réservez lors de la vente des brioches au fil des années.

Lorsque les rassemblements seront de nouveau autorisés, nous inviterons tous les jeunes nés en 2003 à rejoindre l'association pour festoyer et passer des moments inoubliables tous ensemble.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines manifestations qui seront annoncées sur la feuille de chou, sur le site Facebook des conscrits et de la commune.

Merci ... Nous avons hâte de vous retrouver...

La gymnastique volontaire

Faire du bien à votre corps, en toute sérénité.

Envie de vous faire du bien, de partager des bons moments ? Besoin de conseils pour mieux pratiquer ?

Rejoignez le club de gymnastique volontaire de Meyrieu les Etangs. Trois cours dans la semaine, il y en a pour tout le monde.

Le lundi de 20h à 21h, cours tonic, musculaire, cardio, synchronisation et différents ateliers sont proposés.

Le mardi de 19h30 à 20h30, travail de posture et de gainage, pour votre souplesse et musculation.

Le vendredi de 8h45 à 9h45, gymnastique douce pour entretenir votre forme physique.

2020 a été comme pour toutes les autres associations une année difficile, mais à chaque fois que nous avons pu reprendre les cours nous étions ravis de pouvoir retrouver une bonne ambiance et de reprendre une activité physique. C'est bon pour le corps mais aussi pour la tête. Les professeurs ont proposé tout au long des périodes où les cours étaient suspendus des cours à distance via les réseaux sociaux.

N'hésitez plus, venez nous rejoindre à la salle des fêtes de Meyrieu les Etangs.



Cette année la gymnastique volontaire a proposé une vente de sapins de Noël cultivés à Meyrieu les Etangs.

- **Pour tous renseignements :**
- **Florence Durand au 06 20 66 82 39.**



Les amis du jumelage

L'année 2020 a débuté le 10 janvier par la réunion préparatoire des différents évènements prévus initialement : la matinée «Boudins» du 26 janvier et l'accueil de nos amis autrichiens pour l'Ascension.

Matinée boudins

Notre matinée «Boudins» toujours très appréciée s'est déroulée dans une ambiance conviviale. La vente du boudin, toujours savoureux, s'est doublée d'une vente de bugnes, le tout préparé par les bénévoles. Merci à nos charcutiers, adhérents et toutes les petites mains qui travaillent à la confection des produits qui régaleront nos papilles. Merci aussi à la population toujours très présente et merci à la municipalité pour le prêt des salles nécessaires à nos activités et manifestations.

→ **En mai, nous devons donc recevoir nos amis de Piringsdorf** mais la pandémie en a décidé autrement. Notre programme était prêt, validé par les adhérents. Il prévoyait de mêler culture, festivités et convivialité. Ce n'est que partie remise. De leur côté, la situation sanitaire étant tout aussi inquiétante qu'en France, beaucoup de nos amis Autrichiens s'étaient déjà désistés. Dès que nous pourrons nous rencontrer, ce sera l'occasion de fêter les 25 ans du jumelage entre nos deux communes.

→ **La Fête du pain a dû être également annulée**, car il était impossible de préparer et cuire en respectant les gestes barrières. Tous ces rendez-vous sont reportés mais nous attendons avec impatience ces moments de partage si importants pour tous. L'association n'ayant pas pu tenir son assemblée générale annuelle, le bureau en place se maintient pour une année encore. Si vous souhaitez des renseignements sur l'association ou si vous souhaitez devenir membre, merci de contacter Joël Soris au 06 24 58 04 17 ou un membre de l'association. Le bureau se compose, entre autres personnes, de Georges Colombier, vice-président et de Marie-Astrid Montoya, trésorière.

Vous pouvez nous rejoindre également sur notre page Facebook : 2000 photos et une vingtaine de vidéos présentent les activités de l'association.

<http://www.facebook.com/lesAmisDuJumelageMeyrieuLesEtangs>



La boule de Meyrieu les Etangs

Comme toutes les associations, la Boule de Meyrieu les Etangs a été contrainte d'annuler plusieurs rencontres, manifestations et compétitions en raison de la crise sanitaire.

En effet, avant le confinement, **le 28 janvier, nous avons pu nous réunir en assemblée générale** pour faire le point sur l'année écoulée, prévoir les perspectives de l'année à venir et partager un moment convivial en dégustant la galette et couronner ainsi quelques têtes, en fin de réunion.



Assemblée générale

Le 15 février nous avons organisé **le traditionnel concours de belote** suivi de la soirée tripes. L'affluence n'était pas au rendez-vous, un peu décourageant pour les organisateurs. **Toutes les compétitions prévues ont été annulées** : le 32 doublettes du 4 avril ainsi que les deux 64 tête à tête et le 16 doublettes du 7 juin.

Nous avons pu organiser **le 12 septembre le «but d'honneur» entre sociétaires**. Un grand moment de détente mais aussi de compétition qui permet de s'affronter en tête à tête. La pause de midi s'est faite avec les conjointes au restaurant «La Taverne d'Epoque» à Chatonnay pour déguster

les grenouilles en terrasse en respectant les gestes barrières. Malgré la chaleur, les parties étaient disputées et la victoire revient à Eric Bertrand sur Georges Saunier en phase finale. Félicitations aux finalistes. Pendant l'été, les entraînements qui permettent des rencontres entre clubs se sont faits uniquement en extérieur sur le terrain de boules de Meyrieu les Etangs. Après les beaux jours, plus possible de se rencontrer, le boulodrome étant fermé, le sport «boules» est interrompu. Ces moments entre clubs permettent aussi des rencontres conviviales autour d'un casse-croûte.

But d'honneur



Repas amical entre joueurs

L'évolution de la crise sanitaire, avec les perspectives pas très sympas relayées par les médias, n'est pas à la faveur d'une reprise rapide et sereine de notre activité sportive. Nous ne pouvons que le regretter, c'est comme ça ! Attendons les beaux jours pour retrouver les jeux en plein air et renouer ce lien social entre sociétaires.



Le boulodrome de St Jean de Bournay

Il appartient à la communauté de communes Bièvre Isère Communauté.

A notre demande et avec la bienveillance de Yannick Neuder, Président, et de Michel Veyron, Maire de St Etienne de St Geoirs et Vice-Président chargé des sports, la Communauté de communes a entrepris la rénovation et la mise aux normes des installations comme promis.

Ont été réalisés :

- ➔ La rénovation de la partie espace buvette, les peintures refaites ainsi que le changement bacs évier, des frigos, estrades.
- ➔ Le remplacement des enrouleurs pour humidifier les jeux.
- ➔ La mise aux normes du local électrique.
- ➔ Le changement du système de fermeture des portes et la mise sous alarme de l'établissement.
- ➔ Le changement du sable a été fait provisoirement pour cette saison.

Le montant des travaux s'élève à 25 000€.

D'autres travaux sont prévus en cours d'année et seront proposés au budget 2021 :

- ➔ L'installation d'un tableau d'affichage des scores pour les 8 jeux.
- ➔ Une étude de rénovation thermique (isolation et chauffage).
- ➔ La mise en accessibilité du bâtiment ainsi que la rénovation de l'enrobé des jeux de boules.

L'association « La Boule St Jeannaise » a été créée pour en assurer la gestion. Elle regroupe 6 sociétés boulistes du pays St Jeannais sous la présidence de Georges Colombier.

Full & Light

11^e saison pour l'association et premiers cours depuis septembre à Meyrieu les Etangs

Comme pour toute la population, cette année 2020 restera dans les annales, en raison de la crise sanitaire internationale et de l'adaptation de nos activités aux conditions particulières (confinement, puis en nombre limité et sans contact, puis reprise des cours avec protocole sanitaire, puis reconfinement...).

Sur le premier semestre 2020, de belles actions ont été portées, comme un Championnat régional de Kick Light et un Trophée régional de Light Contact, une formation de secourisme PSC1 pour 20 adhérents et familles, un stage sportif encadré par Anaëlle Angerville, championne internationale de Muay Thai, mardi gras pour les plus jeunes... Et surtout une belle soirée, à l'occasion des 10 ans du club durant laquelle de nombreux anciens et nouveaux adhérents étaient présents. David Rivera, moniteur fédéral et président de l'association, validait en juin son Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité éducateur sportif, mention sports de contact et disciplines associées et Walter Bongibault, déjà moniteur fédéral en Kick Boxing, validait un 2^e diplôme en Contact Défense.



L'association a maintenu dès mars le lien avec ses adhérents par courriel et réseaux sociaux,

Depuis novembre, suite au reconfinement, le comité directeur a repris l'envoi de cours, activités ludiques, challenges et conseils par courriel, toutes les semaines, à ses adhérents... Même si cette situation est difficile, il est important de maintenir le lien et de trouver des alternatives à la pratique sportive habituelle. Les entraînements en plein air ont pu se faire, sans contact, fin novembre : les adhérents comme les parents en étaient ravis.

Le Comité Directeur continue de préparer du mieux possible l'année 2021 (avec les incertitudes du moment), comme, dès janvier, des cadeaux de Noël aux couleurs du club (bien utile par rapport au virus), la participation à des compétitions régionales voire nationales ou internationales, un cours déguisé et goûter pour mardi gras, la vente de lasagnes pour le Téléthon à Charantonay, et surtout une rencontre amicale en Kick Boxing à Meyrieu les Etangs, au printemps, avec les associations «amies» pratiquant nos disciplines.



Des actions phares

Nouveaux et anciens adhérents ont rapidement collaboré sur le tatami, et les premières actions ont été programmées... certaines, comme des initiations dans le cadre «Sentez Vous Sport», une soirée pour soutenir «Octobre Rose», le passage de grades (qui était prévu en mai), la vente de lasagnes pour le téléthon avec un bénéfice de 200 € sur Meyrieu les Etangs, des séances d'ostéopathie... ont pu se faire, d'autres ont été reportées comme la compétition nationale «Panda Master Tour», la sortie de cohésion, la vente de lasagnes sur Charantonay (pour le Téléthon), le goûter-repas de Noël...



Contact :

- FULL & LIGHT - <http://fullandlight.fr>
- 208 route de l'Amballon
- 38790 Charantonay
- Port : 06 84 71 42 11
- Mail : fullandlight@free.fr

Poussières d'Étoile

Si l'on m'avait dit, il y a quelques mois de cela, que j'aurais du mal à écrire l'article qui retranscrit notre activité annuelle, je ne l'aurais pas cru.



Nous reviendrons plus fort !!!
(Spectacle St Jean de Bournay Avril 2019)



Toujours là...
(Spectacle «Quel cirque !!!» 2019)

Après plusieurs hésitations de contenu et de nombreuses ratures je décide enfin de vous parler à vous, notre public si fidèle et si important dans notre combat pour les enfants, vous qui nous soutenez lors de nos événements. La dernière fois que nos regards se sont croisés, c'était en février 2020 lors de notre spectacle « Quel cirque !!! ». Il y a donc plus d'un an que nous sommes privés de nos échanges.

Nous avons quand même pu répéter notre nouveau spectacle mais pas suffisamment pour vous le présenter et quand les dates de représentation s'approchaient, et bien elles étaient décalées ou annulées.

Cela fait un an que nous devons vous présenter notre spectacle «Anniversaire» pour nos 20 ans d'existence. Nous ne lâcherons rien et nous ne l'abandonnerons pas au profit d'un autre car celui-ci est trop important : les 20 ans de notre association sont une fierté pour nous que nous sommes obligés de la partager avec vous.

Une année blanche scéniquement se traduit par une année sans don de notre part pour les enfants, ni prestation à l'hôpital. Nous sommes pris par une certaine colère et un sentiment d'injustice envers la situation sanitaire actuelle qui empêche notre activité culturelle. Nous pensons à ces petits pensionnaires qui se battent contre la maladie, car le cancer de l'enfant n'a pas disparu au profit du Covid. Il est toujours présent.

La situation actuelle empêche les visites, empêche l'animation, les jeux. Elle a ôté les rayons de soleil que nos associations apportent à l'hôpital et qui sont tellement importants dans le processus de guérison. Il nous faudra donc revenir encore plus forts et plus déterminés et pour cela, nous aurons besoin de vous.

Et oui «Vous» : notre public, nous pensons souvent à vous et des questions nous traversent l'esprit : «Seront-ils là à notre prochain rendez-vous ?», «N'auront-ils pas

peur de se retrouver dans une salle remplie ?», «Nous ont-ils oubliés ?» etc... Les réponses à nos questions, nous espérons les avoir rapidement.

Nous sommes dans l'incapacité de vous donner aujourd'hui une date pour notre prochain spectacle mais sachez que les répétitions ont déjà bien avancé et que ce nouveau spectacle se fera sous forme de «Best of» mais rempli de moments inédits, de clins d'œil et de souvenirs. À la vue de cette situation exceptionnelle, une émotion supplémentaire lors de la première représentation sera palpable, c'est évident. Nous avons hâte d'y être...

Vous nous manquez...

Le combat continue... on compte sur vous.

Contact :

- M. Forfait Damien (Président)
- Facebook :
- <http://tinyurl.com/Facebook-etoiles>
- Mail : damien.forfait@free.fr

Cérémonie des vœux et remerciements aux intervenants (Meyrieu Janvier 2020)



La Gaule Gervondine

Si vous souhaitez nous rejoindre au bord de l'eau pour le plaisir de la pêche.

Contact

- Rémy Blanchin Président
- remy.blanchin@wanadoo.fr





Syndicat de Défense et de Promotion des Etangs Dauphinois

La crise sanitaire de cette année peu ordinaire n'a pas permis le fonctionnement normal de notre syndicat, nous privant des rencontres de travail mais aussi des moments festifs envisagés.

En effet, l'Assemblée Générale qui devait se tenir en avril à Meyrieu les Etangs, comme les années précédentes, a été reportée au 11 septembre et délocalisée à La Côte Saint André, au château Louis XI, permettant une distanciation physique très favorable respectant ainsi les consignes sanitaires.

Cette année encore, le conseil d'administration a été endeuillé : Hubert Annat avait rejoint le conseil d'administration en 2002 et a occupé la place de secrétaire pendant de nombreuses années ; Me Jean Pichat était un pilier de notre syndicat, il avait travaillé sur l'évolution de nos statuts en 2018. Devant la maladie, nos deux amis ont fait preuve de beaucoup de dignité, de courage, de dynamisme intellectuel et d'une immense force morale.

Lors de cette assemblée générale, le président, Patrice Clavel-Morot, a débuté son intervention en revenant sur l'historique, les valeurs et missions du syndicat afin de restituer le contexte d'élaboration de la «**Charte des Etangs**» signée le même jour avec le Président du Conseil départemental de l'Isère, Jean-Pierre Barbier.

Nos étangs sont une richesse patrimoniale et naturelle essentielle pour le territoire, héritage des moines cisterciens qui ont notamment introduit l'élevage de carpes dans le massif des Bonnevaux. Ce sont des milieux humides à la fois réserves d'eau, atténuateurs de crues et filtres qui abritent une biodiversité exceptionnelle. Patrimoine paysager et culturel tendant à disparaître du fait de l'abandon des pratiques traditionnelles de gestion : défaut de vidange et d'assec. Ce manque d'entretien entraîne l'envasement puis le comblement des étangs ainsi que la dégradation des installations voire la rupture de digues. Cette situation est d'autant plus complexe que l'évolution de la réglementation et la lourdeur des procédures sont un frein pour les propriétaires privés ou publics.

Afin de protéger ce patrimoine et d'enrayer la perte de biodiversité en milieu humide, le Département et le Syndicat ont donc travaillé conjointement à la rédaction d'une charte pour «**maintenir, préserver et valoriser**» les étangs. Cette charte, adoptée en janvier 2020 par l'assemblée départementale pour une durée de 5 ans, repose sur un soutien

financier qui va permettre la mise en place d'actions concrètes. Par ailleurs, le Département met à notre disposition ses services pour nous accompagner. L'aide financière portera, entre autres, sur un poste de technicien qui sera mis à notre disposition par l'association pour le développement de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en Rhône-Alpes (ADAPRA) qui a en charge le développement de l'aquaculture en Rhône Alpes.

Ce technicien interviendra annuellement auprès d'une trentaine de propriétaires d'étangs pour évaluer les besoins de chaque site au regard de la nouvelle réglementation, l'objectif étant, à long terme, d'inscrire la gestion des étangs dans une démarche de développement durable, de mettre en œuvre des pratiques traditionnelles, d'assurer une production de poissons d'eau douce. Elle permettra aussi de regrouper des partenaires, des organismes, des institutionnels, des associations dont l'objectif principal sera la pérennisation du patrimoine «étangs» en s'appuyant sur des activités économiques durables (production piscicole, pêche de loisir, ...).





Cette charte donne la possibilité aux adhérents du syndicat, pour ceux qui le souhaitent, de signer un conventionnement tripartite entre le propriétaire, le Département et le SDPED.

Après réalisation d'un diagnostic et d'une notice de gestion, le tout validé par la « commission étangs », le propriétaire peut prétendre à des aides financières départementales sur des travaux de pérennisation des structures et ouvrages, de mises aux normes réglementaires, d'achat de petits matériels, de création d'habitats permettant d'augmenter les fonctionnalités naturelles de l'étang (pentes douces, hauts fonds, restauration de roselières, zones inondables, zones de transition entre la forêt et l'étang, mares périphériques, ...). Le SDPED accompagne les propriétaires dans leurs démarches.

Toutes les actions mises en place et à venir sont destinées à bâtir un avenir serein à nos étangs. Ils ont un rôle prépondérant à jouer dans notre société de demain : source de nourriture saine en circuit court, activités de loisir avec la pêche et son tourisme associé, réserves d'eau, atténuateurs de crues, richesses environnementales, activité économique, ...

Nous remercions chaleureusement le conseil départemental de l'Isère et tout particulièrement Jean-Pierre Barbier à l'initiative de cet ambitieux projet.

Syndicat de Défense et Promotion des Étangs Dauphinois :

Siège social en mairie de Meyrieu les Etangs
mail : Sded38@gmail.com



L'aide à domicile en milieu rural avec les Nénuphars...

Le projet politique de l'ADMR est aussi un projet de société : depuis 75 ans nous sommes mobilisés au service de nos concitoyens en s'appuyant sur les valeurs de solidarité, de proximité, d'entraide, d'engagement.

Un nouveau logo redynamise notre réseau ainsi que des campagnes télé et radio.

→ **2019** : Notre association ADMR Nénuphars «vie quotidienne» créée en 1980 est une entreprise associative, qui sous la gouvernance de 11 bénévoles emploie 23 salariées qui ont effectué 24 172 heures auprès de 185 clients âgés, handicapés ...
N° Téléphone de l'association : 04 74 53 03 01

Sur Meyrieu les Etangs, pour l'année passée, ont été effectuées 1 725 heures pour 19 clients.

La structure ADMR « Enfance et Parentalité » regroupe toutes les localités du territoire Porte des Alpes. Elle s'adresse uniquement aux familles avec enfants. Le maillage territorial de l'ADMR, le niveau élevé de collaboration avec les services sociaux et le Conseil départemental permettent des réponses rapides et adaptées. Sans demande de prise en charge, pas d'intervention de TISF auprès des familles. Un seul numéro d'appel : 04 76 56 35 99

→ **2020** : Depuis ce printemps nous vivons une période exceptionnelle de crise sanitaire. Les équipes de l'ADMR ont été en première ligne face aux interventions indispensables : lever et coucher, aide à la toilette, préparation et aide aux repas. Mobilisation côté bénévoles par des conversations téléphoniques et surtout mobilisation et engagement des salariées pour maintenir le lien social.

Un réel défi : les visites quotidiennes des aides à domicile respectant les protocoles et barrières sanitaires sont indispensables chez nos aînés qui ne peuvent plus sortir ou recevoir sereinement.

Merci aux salariées.

Face aux pénuries d'équipements de protection, des entreprises locales ainsi que le Conseil départemental ont apporté leur soutien en fournissant gel, masques, visières, gants, voire subventions.

Merci à tous



De Meyrieu au Kenya



2020, Standby chez les Maasai

Comme partout dans le monde, l'année 2020 a été marquée par l'apparition du covid 19 pour l'association Friends Of Rombo et la communauté maasai qu'elle soutient.

En effet, cette pandémie a frappé le Kenya et toute la vie du pays a été suspendue pendant plusieurs mois : frontières fermées, écoles fermées (jusqu'en janvier 2021), circulation limitée des personnes, etc.

Nos activités :

Cela a bien évidemment impacté les activités de l'association, notamment vis-à-vis de l'aide régulière que nous apportons à la petite école Oloirien. En effet, l'école, comme toutes celles du pays, a dû fermer ses portes dès le mois de mars, et n'a pu rouvrir qu'en ce début d'année 2021. L'argent collecté auprès des parents d'élèves de Meyrieu les Etangs n'a donc pas pu être versé pour un projet particulier, mais il est « bien au chaud » pour subvenir aux besoins éventuels de l'école cette année.

Son responsable nous a notamment fait part de l'exigence du gouvernement kenyan de clôturer le terrain de l'école afin de mettre l'établissement aux normes. L'argent « en attente » permettra de financer une partie de ce projet, mais il n'est pas suffisant pour couvrir l'ensemble des frais.

Un nouvel appel à la générosité sera sans doute nécessaire pour soutenir encore une fois cette petite école communautaire qui a subi de plein fouet la crise sanitaire (aucun salaire pour les en-

seignants pendant 10 mois, idem pour beaucoup de parents.)

Heureusement, tout n'a pas été totalement stoppé et le projet de construction d'un bâtiment pour les consultations de grossesse et de suivi des nouveau-nés est enfin terminé !

Son utilisation a cependant été retardée, l'Etat l'ayant « réquisitionné » comme zone d'isolement covid jusqu'en août 2020. Mais ce bâtiment remplit dorénavant ses fonctions premières et les femmes se rendant à ces consultations spécialisées, bénéficient enfin d'un lieu abrité et accueillant !

L'association souhaite maintenant poursuivre son travail autour de la Femme et de la maternité en proposant, dans ces lieux des temps de rencontre autour de la grossesse, des soins aux nourrissons, de l'excision, etc. Le manque de connaissances et de moyens pour améliorer le sort des femmes se fait en effet parfois cruellement sentir, avec un taux de mortalité encore très (trop) élevé à l'accouchement ou encore chez les jeunes enfants.

Nous aimerions également pouvoir proposer, dans ce même bâtiment, un espace ludique pour les enfants hospitalisés avec des jouets et autre matériel de puériculture pour rendre un peu moins difficiles leurs séjours dans ce centre de soins.

Bijoux traditionnels

L'association collabore depuis de nombreuses années avec le groupe de femmes Menuti Kule, en proposant à la vente, en France, les bijoux traditionnels qu'elles fabriquent. Vu la quasi absence d'événements en 2020, il a été impossible de mener à bien cette activité « en direct », et l'impact pour ces femmes est « violent » : cet argent, très attendu sur place, permet souvent à ces femmes de payer des frais de scolarité ou tout simplement de la nourriture... Nous avons donc cherché à développer la vente en ligne, mais pas évident pour une petite association comme la nôtre (les sites de vente en ligne individuels coûtent trop chers pour nous !).

Nous avons donc mis en ligne des bijoux sur le site internet Vinted. Il vous suffit de faire une recherche sur ce site en utilisant le nom « memuti-kule » pour accéder à nos ventes !

Si un article vous intéresse, contactez-nous via le site pour organiser une remise en main propre sur Meyrieu.

Comme vous avez pu le lire dans ces quelques lignes, nous continuons de soutenir la communauté Maasai de Rombo, quelles que soient les circonstances, et continuerons de le faire tant que nous pourrons compter sur votre soutien et générosité !

Alors n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations sur nos activités, pour faire un don, adhérer, etc.

Emilie Delannay, secrétaire de l'association.



Ecole publique

L'année scolaire 2019-2020 avait pourtant très bien commencé : nous avons des effectifs stables, toujours 5 classes et nous avons accueilli deux nouveaux enseignants : Victoria Rey nommée en CP-CE1 et Philippe Rivoiron, en décharge de direction.

L'année avait débuté par les rendez-vous traditionnels :

- petit déjeuner collectif dans la cour de l'école,
- participation à l'exposition de peinture,
- le spectacle de Noël...
- au cours de la semaine du goût, un goûter international a ravi les papilles des petits et des grands.

Les classes des CE-CM ont fait une sortie à Lyon et visité le musée des Confluences ainsi qu'une exposition d'art contemporain aux usines Fagor, ils ont également visité le parc et une partie des bâtiments de la maison Barral à Meyrieu.

Le 13 mars, les plus grands ont effectué une sortie à Autrans, journée pendant laquelle ils ont pu découvrir les joies du ski de fond...

Et puis, tout s'est arrêté : le confinement a obligé l'école, les enfants, les parents et les enseignants à se réinventer : une nouvelle organisation s'est mise en place, l'enseignement à distance a été la règle jusqu'en mai... Une réouverture progressive de l'école s'est opérée à partir du 11 mai avec la mise en place d'un protocole sanitaire strict. Enfin, à partir du 22 juin, tous les enfants pouvaient revenir à l'école.

Cette année scolaire 2019-2020 a été très particulière et l'année 2020-2021 sera également différente des autres :

Avec une équipe stable et inchangée par rapport à l'an passé, l'année a débuté par une multitude d'annulations : le petit déjeuner, la vente de fromage, le spectacle de Noël... Heureusement, les plus grands ont déjà pu faire une sortie à Vienne et visiter la ville antique tandis que les plus jeunes organisaient un bal des sorcières et faisaient leur traditionnelle balade d'automne.

Personne ne sait de quoi l'avenir sera fait. Nous espérons juste pouvoir continuer à travailler le plus normalement possible avec nos élèves qui s'adaptent aux nouvelles règles sanitaires : port du masque dès 6 ans, lavage des mains plus souvent, distanciation renforcée...

Courage à tous et n'oublions pas la solidarité et la fraternité par ces temps troublés. Prenez soin de vous.

L'équipe enseignante

Classe de petite et moyenne sections - Année scolaire 2020/2021

Enseignants :

Dominique Rostaing

ATSEM :

Véronique Schentzel
et Cécile Ganjean

Stéphanie Abel-Coindoz

Nouvelle Atsem depuis le 9 novembre 2020
(non présente sur la photo)

De haut en bas et de gauche à droite :

Célia Lacroix - Léanne Vivier
Gabin Frechet - Aldyn Bejzatoski
Lioni Colomb-Venditti - Djody
Ferinout Dezempte - Éloïse Boyet
Zoé Giordano

Adel Benmessaoudi - Gaby-Nasimiyu
Delannay - Théo Galimard - Lana
Moracchini - Léane Thomas - Hugo
Pras-Petit - Sofia Mercier Sibué
Mael Revellin-Clerc

Pablo François-Brazier - Mahé Carras
Malo Frechet - Louna Grand -
Andréas Saino - Liam Fernandes



Ecole publique

Classe de Grande sections et CP - Année scolaire 2020/2021



Enseignante :

Marlène Paveglia

ATSEM :

Emilie Duranton

**De haut en bas
et de gauche à droite :**

Emma Desloire - Calie Content
Mathis Grand - Constance
Guillo - Léa Nicol - Jules Brenier
Timéo Saino - Théa Nicol

Lyne Thomas - Julia Willey
William Guihard - Andréa
Lacoste-Aribaud - Léonie
Nguyen - Naël Salvi - Lalie
Gruber - Léo Barranco - Lucas
Mougenot

Julie Sourou - Alessio Di-
Lorenzo - Alban Montoya
Anaïs Plaza - Valentin Desloire
Lyana Simon - Louis Genin

Classe de CP-CE1 - Année scolaire 2020/2021



Enseignante :

Victoria Rey

AVS :

Sarah Charreton

**De haut en bas
et de gauche à droite :**

Hugo Pereira - Sacha Mercier-
Sibué - Lili Delannay - Mathis
François-Brazier - Adriano
Simax - Lorenzo Gruber
Charly Guihard

Edouard Beguin - Cléo
Carmantrand - Grégoire
Guillo - Robin Barret - Ylan
Lebon - Luna Barranco - Lenzo
Colomb-Venditti - Noa Gonin

Lilou Bouchon - Lilian Vargoz
Louane Carras - Mia Begarra
Elisa Boulud - Milo Villard
Jules Jung - Léontine Gelin

Classe de CE2 et CM2 - Année scolaire 2020/2021

Enseignante :

Nathalie Carette

**De haut en bas
et de gauche à droite :**

Nael Manet - Noah Leroy -
Alexis Gauchon - Chloé Sourou
Mathéo Buisson - Edène
Manet - Léonie Durand

Nathan Willey - Bastien Vargoz
Mathis Tarallo-Amor - Timéo
Gonin - Mélyana Dezempte
Mathéo Gauchon - Léandro
Teixeira - Rémy Brossard

Quentin Georges - Thomas
Grandclément -- Corentin
Clovel-Panay - Charlotte Clovel-
Panay - Elliott Genin - Morgan
Girard - Julia Brun - Julian
Couturier - Océane Garcia



Classe de CM1 et CM2 - Année scolaire 2020/2021

Enseignants :

Stéphanie Cartier
Philippe Rivoiron

**De haut en bas
et de gauche à droite :**

Thibaut Georges - Solène
Guillaud - Aurore Demay
Orlane Hoarau - Colin Furnon
Clémence Delorme - Antony
Revellin-Clerc - Léna Armand

Tiago Simax - Tom De Jesus
Costa - Malone Villard - Chloé
Lacroix - Félix Beguin - Nolan
Pras-Petit - Eloïse Ruffino - Yoan
Abel-Coindoz

Noa Pereira - Bastien Léger
Maiwenn Nicol - Steven
Delaygue - Jean-Loup Aubry
Arthur Gelin - Orlane Besson -
Clément Guillo



La Chêneraie

résidence «Le Couvent»

L'Accueil de jour « Les Glycines »

Présentation

Le service Accueil de Jour est composé de 6 places destinées aux personnes âgées, vivant à domicile, de plus de 60 ans, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

L'équipe se propose de vous accueillir 1 à 2 jours par semaine pour participer à diverses activités : ateliers mémoire, activités créatives, chants, gymnastique, sorties... Afin de rencontrer d'autres personnes, d'échanger et de partager des moments agréables dans une ambiance conviviale.



Une journée type à l'accueil de jour

Catherine et Rachel vous accueillent à 10 h autour d'une collation avec les autres participants. Des activités variées vous sont proposées au fil de la matinée. A midi, vous partagez le repas avec le groupe. Puis, vous aurez la possibilité de vous reposer dans un petit salon. D'autres activités se succèdent jusqu'à 16h30. Le partage du goûter clôture la journée avec un départ à 17h00.

Une journée riche et conviviale en perspective...

Demande d'informations

- Pour tous renseignements,
- contactez-nous au 04.74.58.12.12
- ou par mail : lecouvent@lacheneraie38.fr



L'amicale des donneurs de sang de St Jean de Bournay et sa région



«On gagne sa vie avec ce que l'on reçoit, mais on la bâtit avec ce que l'on donne.»

Résultats de nos différentes collectes

- **Vendredi 18 octobre 2019** : 152 personnes se sont présentées, 137 ont été prélevées dont 10 nouveaux.
 - **Judi 19 décembre 2019** : 101 donneurs se sont présentés, 94 personnes ont été prélevées dont 5 nouveaux.
 - **Vendredi 28 février 2020** : 143 personnes se sont présentées, 126 personnes ont été prélevées dont 7 nouveaux.
- Avec la Covid 19, nous donnons notre sang autrement en s'inscrivant sur le site de l'EFS avec des horaires définis ainsi que le protocole sanitaire mis en place.
- **Vendredi 15 mai 2020** : 141 personnes se sont présentées
 - **Vendredi 14 août 2020** : 139 personnes se sont présentées

Nos prochaines collectes :

- Vendredi 28 mai 2021
 - Vendredi 13 août 2021
 - Vendredi 15 octobre 2021
 - Vendredi 10 décembre 2021
- Nous ne pouvons vous donner des horaires en raison de la crise sanitaire actuelle.

Nos prochaines manifestations pour 2021 :

(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

- **Vendredi 18 juillet** : repas champêtre au Club House

le don de sang est un geste humanitaire à la portée de tous

Association des familles et bénévoles de l'EHPAD

Après avoir fêté Noël comme il se doit avec un spectacle-cabaret présenté par le groupe « Poussières d'Etoiles », un loto particulièrement bien doté et la distribution du traditionnel colis de Noël qui apporte des produits d'hygiène sans oublier compotes et papillotes, l'association a poursuivi en janvier et février ses activités habituelles : le loto du lundi qui rassemble toujours un grand nombre de résidents attentifs à leur carton, la chorale du mardi avec l'orgue de Barbarie qui permet à tous de chanter grâce aux paroles des chansons à disposition, l'aide apportée aux déplacements afin d'assister aux fêtes d'anniversaire et à la messe.

Il y a eu également deux vendredis de chansons interprétées par des résidents ou des chanteurs extérieurs heureux de partager ces moments avec nos anciens, la chorale «Chœur d'Etangs» de Châtonnay ou l'accordéoniste Patrick Munoz qui ont apporté de la joie et de la bonne humeur. Sans oublier les crêpes de la Chandeleur toujours très

appréciées et que les enfants de 4-6 ans de l'école primaire de Saint Jean ont partagé avec les résidents.

Mais la situation sanitaire a stoppé toutes ces activités à partir du 11 mars. Afin d'apporter un peu de douceur et d'attention, l'association a offert deux goûters-glaces en juillet et août toujours les bienvenus lors



Préparation des colis distribués en septembre



Préparation des colis distribués pour Noël

des grandes chaleurs. En septembre, un colis spécial a été confectionné avec eau de cologne, savons, gel douche et compotes et distribué à chacun par l'animatrice et le personnel.

Dans le cadre d'un projet thérapeutique en lien avec la zoothérapie, l'association a financé un poulailler qui sera mis en service aux beaux jours.

Les bénévoles ont ensuite préparé Noël avec un autre colis qui a été distribué dans les chambres au mois de décembre, symbole du fait que nous n'oublions pas les résidents que nous avons appris à connaître au fil de nos rencontres et qui nous manquent. Nous espérons tous que l'année 2021 nous permettra de reprendre nos activités qui nous apportent tant.

Thérèse Blanc et Françoise Dubreuil, présidentes.

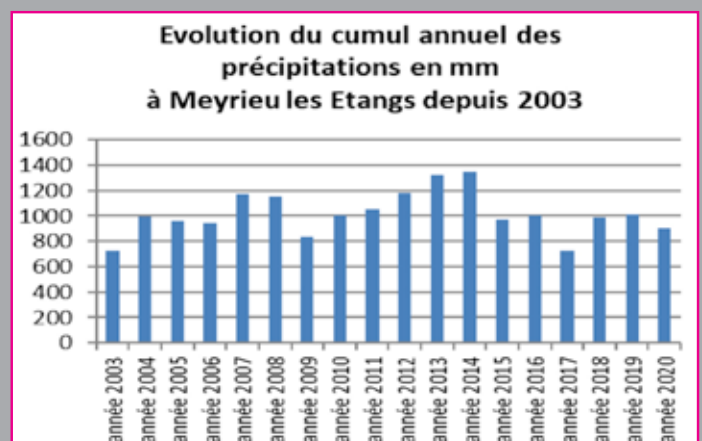
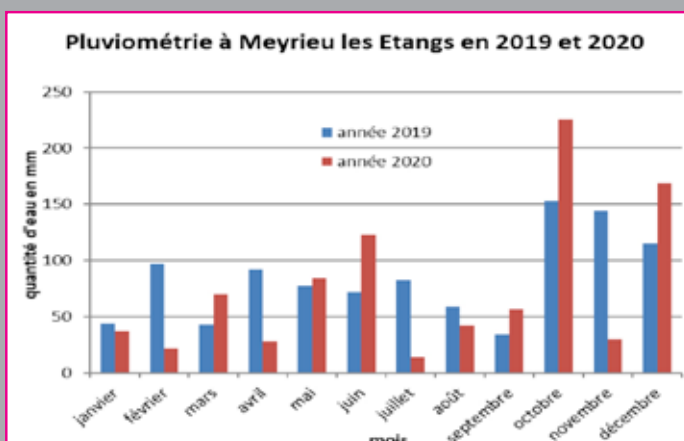
Les précipitations à Meyrieu les Etangs en 2020

2020 une année plutôt sèche

Le cumul des précipitations, pour l'année 2020 sur notre commune, est de 902 mm contre 1013 mm en 2019. Le mois le plus

humide a été octobre avec 226 mm et le plus sec juillet, avec seulement 14 mm. L'année 2020 présente un cumul de précipitations en dessous de la moyenne des 10 dernières

années. La moyenne du cumul des précipitations de ces 10 dernières années est effectivement de 1045 mm. Cette moyenne est de 1015 mm depuis 2003.



Souvenirs du temps passé

A la découverte du clocher de notre église

Le clocher de notre église a été édifié en même temps que le reste de l'église, c'est-à-dire en 1874 pour un achèvement des travaux en 1879. Le clocher abrite 2 cloches, 1 grosse et 1 petite, qui sont celles qui étaient présentes dans l'ancienne église située au centre du cimetière actuel, au hameau de Boucharin.

Ces 2 cloches ont été fondues à Meyrieu le 11 mai 1836 par les frères Roziers, fondeurs à Chaumont la Ville (Haute Marne). Le lieu précis de la fonte des cloches reste inconnu. 2 hypothèses existent sur le lieu : le jardin de l'ancien presbytère de Boucharin (actuellement famille Créton) ou plus probablement la forge de M. Eymard au hameau de la Grand Maison. La fonte de ces 2 cloches avait été rendue nécessaire suite à un malheureux évènement survenu quelques mois auparavant. En effet, les 2 cloches de l'ancienne église de Boucharin se brisèrent. Le bronze des cloches brisées fut alors utilisé pour créer les 2 nouvelles cloches en y ajoutant à la petite trois ou quatre quintaux de façon à les mettre en accord.

Lors de l'édification du clocher de l'église actuelle, un beffroi a été construit à l'intérieur du clocher pour la mise en place des 2 cloches. Le beffroi est une charpente de bois conçue pour isoler les murs de pierre des cloches. Il est formé d'un entrelacement complexe de croix en chêne et repose sur un rebord en pierre dépassant des murs intérieurs du clocher. Quand les cloches sonnent, le matériau plus indulgent absorbe les vibrations. Si les cloches étaient reliées directement à la pierre, leurs vibrations dangereuses affaibliraient les murs qui finiraient par s'écrouler.

Par analogie, il est donné désormais le nom de beffroi aux tours renfermant les cloches de la commune.

A noter qu'il n'avait pas été prévu initialement de construire les quatre clochetons. Pour une question d'esthétique, il en fut autrement.

Les 2 cloches ont été bénites par François Monnet, curé de Meyrieu de 1831 à 1840.

Chacune possède un nom et des parrains et marraines.

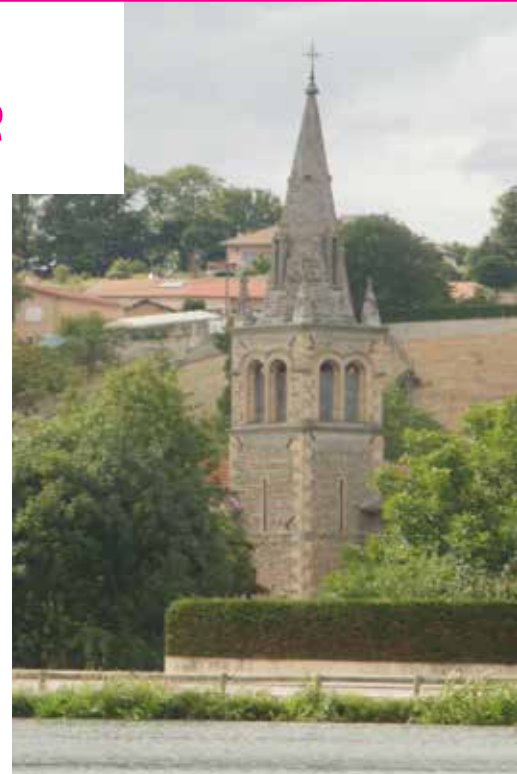
La grosse cloche d'un diamètre de 96 cm et d'un poids de 523 kg donne la note Sol. Elle s'appelle Anne-Marie Joséphine Philomène. Il est inscrit sur la cloche « La gloire du Seigneur, je publie d'âge en âge et les nobles vertus de mon beau patronage ».

La petite cloche d'un diamètre de 86 cm et d'un poids de 358 kg donne la note La. Elle s'appelle Martine Moemi Reine Suzanne. Il est inscrit sur la cloche « Je porte sur mon son, habitants de Meyrieu, Vos vœux et vos prières aux pieds du Roi des Cieux ».

Pour faire sonner les cloches, il fallait une intervention humaine pour utiliser le système manuel de sonnerie par corde de tirage. Joseph Faure, sacristain, a été l'un des sonneurs de cloches pendant de nombreuses années. Il sonnait pour les baptêmes, les mariages, les décès, l'annonce des messes et aussi le tocsin pour les incendies et rassemblement de la population en urgence. Il est probable également qu'il sonnait lors d'un orage de grêle pour disperser les nuages et probablement aussi l'Angélus. Dans l'après-midi du 8 mai 1945, jour de la signature de l'armistice, Joseph Faure grimpa dans le clocher pour carillonner, c'est-à-dire frapper directement sur les cloches avec des marteaux métalliques. Cette manœuvre, rarement exécutée, marquait un évènement exceptionnel. A son décès le 27 février 1955, son gendre Henri Colombier lui succède comme sacristain et sonneur des cloches.



Henri Colombier



Malheureusement des problèmes de santé lui imposèrent dès août 1959 de nombreuses hospitalisations jusqu'à son décès le 15 novembre 1961. Ce sera ensuite son épouse Marie Colombier aidée de son fils Roger (11 ans) et de Guy Barbier (10 ans) qui assurera ce service. Le Père Chabert, arrivé à Meyrieu, en 1954 prêtera certainement main forte à cette tâche.

Le système de sonnerie des cloches a été électrifié en 1964 par l'entreprise Paccard, d'Annecy.

Ce système comporte pour chaque cloche un moteur de tintement et un moteur de volée. Le moteur de tintement est utilisé pour tinter les sonneries des angélus, du glas, du tocsin. Le moteur de volée est utilisé comme son nom l'indique pour faire sonner les cloches à toute volée lors d'un mariage ou d'un baptême.

Suite à l'électrification des cloches, l'Angélus sonne automatiquement 3 fois par jour (7h, 12h et 19h). Roger Pellet, à sa retraite, prendra le relais pour la sonnerie des glas et funérailles. François Palmier assurera à son tour ce service 1 ou 2 ans. C'est ensuite Pierre Joly qui prendra le relais à l'occasion du décès de Jean Pellet le 24 octobre 1998 et qui assure aujourd'hui encore cette mission.

Pour la sonnerie des messes, ce sont actuellement Elisabeth Lacroix, Anne-Marie et Guy Barbier, voire Pierre Joly qui officient. Pour les mariages, Elisabeth Lacroix, Anne Marie et Guy Barbier assurent les sonneries. Pour les baptêmes, c'est Florence Durand voire Rose-lyne Colombier.





Anne-Marie Joséphine Philomène



Martine Moemi Reine Suzanne



Battant de la grosse cloche



Moteur de tintement de la grosse cloche



Battant de la petite cloche



Moteur de volée de la petite cloche

Les travaux du clocher

L'église ayant été construite avant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'entretien du bâtiment est assuré par la commune (sauf peintures et ornements intérieurs à la charge de la paroisse). Le système de sonnerie est donc contrôlé régulièrement par une entreprise spécialisée mandatée, par la commune.

Le clocher a subi plusieurs opérations de rénovation depuis sa construction. En 1912, il est nécessaire de réparer, la partie supérieure s'étant inclinée vers l'ouest et menaçant de s'écrouler sur le toit de l'église. La dernière grosse réfection date de 1976 avec des travaux réalisés par l'entreprise Roger Colombier. Lors de ces travaux, il a été procédé à la protection de l'église par la mise en place d'un paratonnerre au sommet de la croix en fer forgé située à l'extrémité du clocher.

Dernière intervention sur le clocher en 2013 avec le remplacement d'un des 4 clochetons. En effet, en octobre 2012, lors de l'intervention d'une entreprise spécialisée pour la mise aux normes du paratonnerre, un clocheton s'est détaché et est tombé sur le toit de l'église traversant la voute et se brisant au sol. Un tailleur de pierre a été sollicité pour réaliser un nouveau clocheton à l'identique et la fixation des 3 autres a été vérifiée.

Le clocher de notre église veille sur le village depuis 142 ans et les 2 cloches rythment la vie paroissiale depuis 185 ans dont 43 ans dans l'ancienne église de Boucharin.



I.M.E. de Meyrieu les Etangs



Une nouvelle directrice à l'IME de Meyrieu les Etangs qui va poursuivre et développer le projet de l'institution en faveur de l'inclusion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes accueillis.

Après une carrière dans l'industrie et les services informatiques sur la région Grenobloise, puis une reconversion professionnelle dans le secteur médico-social,

j'ai pris mes fonctions de Directrice du Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif du Nord-Isère il y a 6 mois. Ce dispositif DAME est composé de 3 entités :

- L'IME de Meyrieu les Etangs qui accueille 75 jeunes âgés de 12 à 18 ans, présentant une déficience intellectuelle légère avec ou sans trouble associé.
- Le Service d'Insertion Professionnelle et Sociale (SIPS) de Bourgoin-Jallieu qui accompagne 30 jeunes de 18 à 21 ans présentant une déficience intellectuelle légère avec ou sans trouble associé.
- Le Sessad Avenirs de Bourgoin-Jallieu qui accompagne 16 enfants et adolescents de 0 à 18 ans présentant des troubles du comportement avec ou sans déficience associée.

Si l'IME accompagne 75 jeunes, il ne le fait pas dans son intégralité au sein de ses murs.

En effet, sous l'impulsion des politiques publiques et européennes en faveur de l'inclusion scolaire, sociale et professionnelle des personnes en situation de Handicap, et grâce à la volonté de l'équipe de direction et la mobilisation des professionnels de terrain, des unités d'enseignement externalisées ont été créées au sein de collèges (St Jean de Bournay, Truffaut sur l'Isle d'Abeau) et de lycées (Aubry et CFA sur Bourgoin).

Chaque unité d'enseignement, qu'elle soit internalisée ou externalisée, dispose de temps scolaires, de temps éducatifs et de temps d'apprentissages en ateliers (découverte artistique, cuisine, espaces verts, petit bâtiment, peinture, bois...). Arrivés à 18 ans, les jeunes ayant un projet professionnel peuvent demander à continuer à être accompagnés par l'IME. Ils basculent alors dans un dispositif « Hors les Murs » où des éducateurs les aident à affiner leur projet, à développer leurs compétences et à trouver et effectuer des stages au sein de struc-

tures ordinaires (Candy shop, Emmaüs, Entretien Espaces Verts Mairie, EHPAD, ...) ou en milieu protégé (ESAT) qui faciliteront leur future insertion professionnelle. C'est ainsi que certains de nos jeunes adultes sont intervenus sur la commune de Meyrieu les Etangs pour la pose d'un portillon vers le stade de foot.

Isabelle Debais, Directrice

imemeyrieu@mutualiteisere.org



Rando et découverte

2020, une année en pointillé.

Après quelques randonnées hivernales et un dimanche de février autour d'une choucroute, les pas des randonneurs de Rando et Découverte se sont tus pendant quelques mois.

Ils ont résonné à nouveau dans notre campagne environnante dès l'été, puis... plus haut dans les Alpes où 9 marcheurs ont découvert les paysages du Haut Giffre, puis... plus loin, sous le soleil aveyronnais de septembre, 45 adhérents ont cheminé dans les environs de Brommat.



On a grimpé à l'assaut du Plomb du Cantal.
Notre hébergement dans le Haut Giffre



En 2021, nous vous invitons à mettre en pratique cette réflexion : «L'unique moyen de savoir jusqu'où on peut aller, c'est de se mettre en route et de marcher....» et à rejoindre notre club pour marcher à votre rythme, encadré par des animateurs formés.

Parmi les randonnées hebdomadaires, vous trouverez «chaussures à votre pied!». Selon vos disponibilités, votre condition physique ou vos envies, retrouvez-nous au lieu de départ (parking de la salle Claire Delage).

- **Rando balade** : lundi à 14 h – circuit de 5 à 6 km d'une durée de 2 heures avec un léger dénivelé.
- **Rando classique** : lundi à 14 h – randonnée de 9 à 10 km environ pour une durée de 2h30.
- **Rando dynamique** : une fois par mois, mercredi à 7 h 30. Circuit de 15 à 22 km, cadence de 6 km/h.
- **Rando semi-dynamique** : mercredi à 7 h 30. Circuit de 12 à 15 km d'une durée de 2h15, cadence de 5 km/h.
- **Rando matinale** : jeudi à 9 h – circuit d'environ 8 à 9 km d'une durée de 2h30.

Le rassemblement pour le départ a lieu sur le parking salle Claire Delage à St Jean de Bournay.

Toutes les randonnées sont encadrées par un des 12 animateurs diplômés.

Pour les sorties week-end, les séjours à la semaine et les escapades de quelques jours, consultez le calendrier sur notre site. D'ores et déjà, nous préparons les projets suivants :

- **Mai** : escapade de 3 jours dans le Vercors
- **Juin** : 3 jours en Ardèche et une semaine à Ceillac dans le Queyras
- **Juillet** : week-end en refuge alpin

Des temps festifs et conviviaux agrémenteront l'année : randonnée papillotes, soirée théâtre, repas...



Vous aimez marcher ? Rejoignez-nous.

On visite... Des paysages somptueux...



On découvre... La flore et la faune locale



- Nous vous invitons à consulter notre site pour découvrir notre
- programme détaillé et les photos souvenirs de nos randonnées :
- www.rando38440.fr

- **Annick Chapot** est à votre disposition
- pour des renseignements complémentaires :
- **04 74 56 63 03 ou 06 87 86 00 34**

Paroisse St Hugues de Bonnevaux

La découverte du logo de la paroisse Saint Hugues de Bonnevaux

→ **Les lettres SHB** : Les initiales du Saint Patron de la Paroisse : Saint Hugues de Bonnevaux.

L'abbaye cistercienne de Bonnevaux, sur le territoire de l'actuelle commune de Villeneuve de Marc, a été fondée en 1127. Hugues de Bonnevaux (1120 - 1194), neveu de l'Evêque de Grenoble, en fut l'abbé et il l'administra de 1166 à sa mort, avec zèle et sagesse. Sa simplicité, sa piété et son talent de conciliateur étaient reconnus de ses contemporains. Il joua un rôle important dans la réconciliation de l'empereur Frédéric Barberousse et du pape Alexandre III en 1177. Les lettres SHB se développent comme une voile de bateau au milieu d'un cercle bleu. Cela nous rappelle que l'Eglise est la barque du Christ sur l'océan du temps. Cela signifie que cette paroisse vit et se trouve au milieu du monde et qu'elle est appelée à continuer à naviguer et porter la Bonne Nouvelle à tous.

→ **La croix au milieu des lettres SHB** : C'est la croix du Christ qui unit les paroissiens. Le Christ est la source de notre lumière et notre salut !

→ **Le cercle bleu** : Le bleu est la couleur de Marie. Il faut tout d'abord savoir que la Vierge Marie n'a pas toujours été habillée en bleu. Mais selon les époques et les cultures, les couleurs sont des symboles. Au Moyen Age, la couleur de la pureté était le bleu (comme le ciel probablement). C'est pourquoi cette couleur est associée à la Vierge Marie. Cette couleur bleue confirme également que cette paroisse fait partie intégrante du diocèse de Grenoble-Vienne.



Au pied du clocher de Meyrieu les Etangs...

Une année 2020 marquée par la pandémie

Comme dans tous les secteurs d'activité, la paroisse a été fortement impactée par la crise sanitaire due à la COVID19.

Les deux confinements ont conduit les instances diocésaines à annuler toutes les célébrations régulières : les messes, les fêtes pascales à mi-avril, les funérailles religieuses dans les églises (autorisées avec un maximum de 30 personnes durant le 2ème confinement), les premières communions qui devaient avoir lieu le 10 mai. Les manifestations prévues au mois de

mars dans le cadre du 20ème anniversaire de la paroisse (rassemblements, marches, rencontres spirituelles) ont toutes été annulées. La reprise durant l'été aura été de courte durée. La messe de la rentrée de la paroisse a pu avoir lieu le 11 octobre à Heyrieux, une seule messe pour les relais qui tous y étaient représentés.

Bienvenue au Père Piotr Kemnitz

Dans le courant de l'été 2020, le Père Piotr (Pierre) Kemnitz, jeune prêtre de 38 ans originaire de Pologne, est arrivé pour renforcer l'équipe.

Piotr a été ordonné prêtre en 2003. Il fait partie de la congrégation des Missionnaires de la Sainte Famille. Après 6 ans passés à Madagascar, il est retourné en Pologne pendant une dizaine d'années, puis son supérieur provincial l'a nommé

dans la communauté des Missionnaires de la Sainte Famille à St Jean de Bournay. Il rejoint donc les Pères Win, Chatain et Fidèle pour la charge des 21 villages de notre paroisse.

Secours catholique

Les Ifs - rue Hector Berlioz

Saint Jean de Bournay

04 74 58 33 13 - 06 32 13 93 59

- Accueil des personnes seules en difficulté. 1er lundi du mois de 09h25 à 11h30 / 2e et 4e mercredi du mois de 14h30 à 16h30.
- Petit déjeuner (salle municipale de Châtonnay) mardi de 08h30 à 11h00
- Notre mission : l'accueil et l'accompagnement de toute personne en difficulté, morale ou matérielle, sans distinction d'origine, de nationalité, de religion...

Se tenir informé sur l'activité de la paroisse

Vous pouvez vous connecter sur le site

www.paroisse-sthugues-bonnevaux.fr

et profiter du nouveau compte

Facebook de la paroisse

<https://www.facebook.com/Paroisse-Saint-Hugues-de-Bonnevaux>.

La messe dominicale est retransmise en directe sur Facebook.

Également le bulletin « Horizons »

diffusé tous les 2 mois.

Au revoir Andrée

Le mercredi 3 février 2021, jour de la Saint Blaise, Lucie Andrée Hybert nous a quittés. L'annonce de son départ a touché beaucoup d'entre nous tant elle a été active au sein de la paroisse. Elle a été pendant de nombreuses années représentante de notre clocher au Relais des Etangs. Andrée a été très active également au Secours Catholique. Elle avait toujours à cœur d'aider les autres.

Sa gentillesse, sa discrétion faisait d'elle une personne avec laquelle il faisait bon échanger. La rencontrer était toujours un moment agréable. Nous pensons à sa sœur Simone et à ses neveu et nièces. Nous ne t'oublierons pas Andrée.




Représentants de notre clocher au relais des Etangs :

→ Renée Duchêne et Florence Durand

Responsable de la préparation au baptême :

→ Florence Durand (06 20 66 82 39)

Responsable des intentions des messes :

→ Anne-Marie Barbier

Responsables de la préparation des funérailles :

→ Anne-Marie Barbier, Thérèse Blanc, Lucette Joly, Marie Clotilde Joly et Elisabeth Lacroix

Membres de l'équipe liturgique/ préparation des messes :

→ Anne Marie Barbier

Souvenir français

Depuis mars 2020, le comité du Souvenir Français de St Jean de Bournay a dû mettre entre parenthèses ses rencontres et activités suite à la crise sanitaire et les périodes de confinement. Une situation délicate qui commence à durer mais que nous devons respecter pour ne pas se mettre en danger.

Effectivement, l'Assemblée Générale, moment fort du Comité qui permet d'informer ses 104 adhérents des activités de l'année, du bilan financier, mais aussi le renouvellement des adhésions, n'a pu avoir lieu, à notre grand désespoir. De même que les réunions de travail, les quêtes effectuées dans les différents cimetières qui permettent l'entretien et la restauration des monuments n'ont pas été organisées.

Le voyage de mémoire sur le site du débarquement de Provence et la visite de sites mémoriaux programmés au printemps 2021 ont été reportés à une date ultérieure. Cependant, les membres du comité restent en contact et un programme de travaux s'est concrétisé :

→ Grosse rénovation du monument aux morts de Châtonnay : les travaux se sont terminés fin 2019. Cette année, nous avons programmé avec la mairie et l'Amicale des Anciens Combattants la réfection des plaques commémoratives sur ce même monument. Travaux suivis par Georges Saunier.

→ Réfection des inscriptions sur le monument aux morts de Royas en collaboration avec le Conseil municipal. Travaux suivis par Stéphanie Cartier.

Le Comité a accompagné financièrement ces municipalités, assurant le suivi des travaux et la recherche des aides extérieures pour les gros travaux.

Prenez soin de vous en attendant des jours meilleurs.

*Stéphanie Cartier / Georges Saunier
membres du Comité du Souvenir Français*



Le Souvenir Français a pour vocation :

- De conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire, en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire.
- D'animer la vie commémorative en participant et organisant des cérémonies patriotiques et manifestations locales qui rassemblent les différentes générations autour de leur histoire.
- De transmettre le flambeau du souvenir aux générations suivantes en leur inculquant les leçons de l'histoire, l'amour de la patrie et le sens du devoir.

Notre devise : «A nous le souvenir, à Eux l'immortalité»

Afin d'accomplir sa mission, le Souvenir Français a besoin de tous. A ce titre, vous pouvez adhérer à notre comité, montant de l'adhésion annuelle 12€.

Sensibilisation de la population de Meyrieu

Nous le savons tous, en France, notre source énergétique provient majoritairement du nucléaire. Notre territoire national comporte 58 réacteurs en activité répartis sur 19 sites, appelés CNPE (Centre Nucléaire de Production d'Electricité). L'ASN (Autorité de Sûreté du Nucléaire), le gendarme du nucléaire français, est le garant du bon entretien des centrales et du respect des conditions d'utilisations de celles-ci.

En 2018, l'ASN a d'ailleurs estimé que la sûreté nucléaire et la radioprotection du parc nucléaire français restent globalement très satisfaisantes. Néanmoins, le risque nucléaire existe, Tchernobyl et Fukushima sont les deux exemples les plus marquants à ce jour.

Cet article a pour objectif d'expliquer le fonctionnement de nos centrales en vulgarisant la réaction nucléaire afin de sensibiliser les populations sur le risque nucléaire. Le but étant de nous préparer

au mieux si une telle catastrophe se produisait. Quatre questions sont abordées :

1. Qu'est-ce que la radioactivité ?
2. Comment fonctionnent nos centrales nucléaires ?
3. Quelle est la différence entre la radioactivité et la contamination ?
4. Quels sont les premiers gestes à adopter si un tel accident se produisait à proximité de Meyrieu les Etangs ?

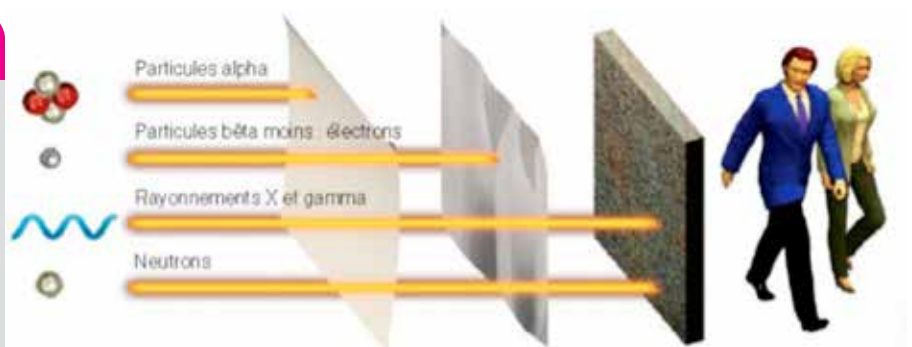
Qu'est-ce que la radioactivité ?

Tout d'abord, la radioactivité est un phénomène naturel présent sur terre mais aussi dans l'espace. Sur terre, on la retrouve dans l'écorce terrestre depuis la formation de notre planète, dans différents types de roche, notamment le granit (c'est d'ailleurs pour cela que la radioactivité naturelle est légèrement plus importante dans le Massif Central que dans les autres régions de France).

Les éléments radioactifs, à l'origine de la radioactivité naturelle, présents dans les roches sont l'Uranium et le Thorium (deux éléments servant au fonctionnement de nos réacteurs nucléaires).

Dans l'espace, la radioactivité provient du rayonnement cosmique produit par les étoiles (comme notre soleil) ; celui-ci est principalement stoppé par le champ magnétique de la terre mais quelques particules comme le carbone 14 atteignent la terre et sont absorbées par les végétaux. Le personnel des compagnies de transport aérien est donc très exposé au rayonnement cosmique.

La radioactivité est un phénomène physique dans lequel deux noyaux atomiques instables se transforment en d'autres noyaux atomiques en émettant des rayonnements (rayons alpha (α), bêta (β) et gamma (γ)). Les rayons alpha sont arrêtés par une simple feuille de papier, les rayons bêta par une feuille d'aluminium, les rayons gamma et X sont les plus énergétiques et donc les plus nocifs, des matériaux très denses sont nécessaires pour les stopper, comme des murs de béton, d'acier ou idéalement de plomb. Les rayonnements gamma sont donc très dangereux pour notre santé (en raison de la difficulté pour les stopper) puisqu'ils peuvent conduire à des mutations génétiques et entraîner toutes sortes de maladie. L'exposition à ce rayonnement s'appelle l'irradiation.



Comment fonctionnent nos centrales nucléaires ?

Dans les réacteurs de nos centrales, cette radioactivité est créée volontairement en bombardant des atomes d'uranium avec des neutrons, on parle alors de fission.

Le rayonnement émanant de cette réaction chauffe l'eau du circuit primaire, qui génère de la vapeur, qui entraîne à son tour la mise en rotation des turbines. Ces dernières transforment cette rotation en énergie électrique grâce aux alternateurs.

Un bombardement de neutrons incontrôlé peut donner lieu à un « emballement » du réacteur : un neutron casse un noyau qui libère à son tour un neutron qui casse un nouveau noyau etc... ; c'est la réaction en chaîne. Celle-ci doit être maîtrisée ; elle est contrôlée avec attention pendant

tout le cycle de production d'énergie. C'est ce risque principal que redoute tout le personnel exploitant des centrales. Si la réaction en chaîne n'est plus maîtrisée (comme ce fut le cas pour Fukushima) le réacteur monte en température et génère donc une surpression, il y a risque d'explosion, entraînant la libération de toutes les particules radioactives dans l'atmosphère. La menace pour la population est d'être en contact, d'ingérer ou d'inhaler ces particules, on parle alors de contamination.

Quelle est la différence entre la radioactivité et la contamination ?

Afin d'appréhender les bons gestes à effectuer lors d'un accident nucléaire, il est bien nécessaire de comprendre la différence entre l'irradiation et la contamination.

La contamination est un résidu de matière radioactive qui se propage dans l'environnement comme une simple poussière. Elle peut être ingérée ou inhalée

ce qui la rend donc très difficile à éliminer et donc très dangereuse. L'irradiation est le fait d'être exposé à une source radioactive qui émet des rayonnements ionisants.

Les Etangs contre le risque nucléaire

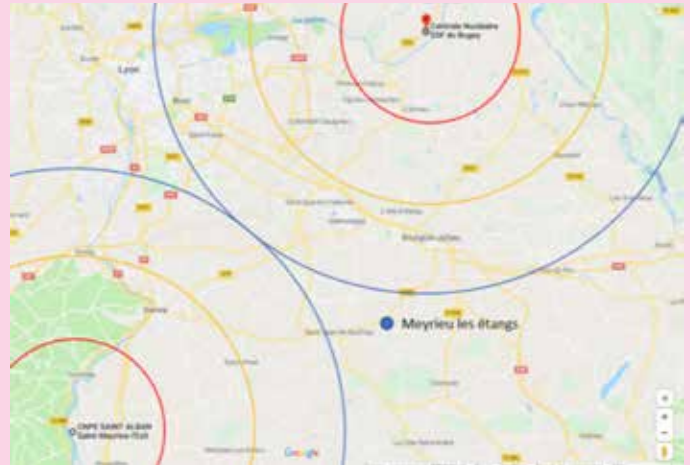
Quels sont les premiers gestes à adopter si un tel accident se produisait à proximité de Meyrieu les Etangs ?

Les 58 réacteurs en fonctionnement sur le territoire national et répartis sur 19 sites appelés CNPE (Centre Nucléaire de Production d'Electricité) sont :

→ **Belleville, Blayais, Bugey, Cattenom Chinon-B, Chooz-B, Civaux, Cruas, Dampierre, Fessenheim, Flamanville, Golfech, Gravelines, Nogent, Paluel, Penly, Saint-Alban, St-Laurent et Tricastin.**

Notre commune de Meyrieu les Etangs est située entre deux CNPE à équidistance entre la centrale de Saint-Alban et de celle du Bugey (35Km et 32Km).

— Rayon de 10 Km — Rayon de 20 Km
— Rayon de 30 Km



1. Calfeutrement

Le calfeutrement implique de gagner un bâtiment en dur, fermer portes et fenêtres, interrompre les ventilations mécaniques tout en bouchant le moindre interstice afin de limiter au maximum les échanges d'air entre l'intérieur et l'extérieur.

Il faut pour cela utiliser des matériaux étanches : scotch, drap mouillé, mastic à prise rapide, planche ou film plastique, couper la ventilation et le chauffage, qui favorisent les mouvements d'airs. Le mieux est évidemment de pouvoir se réfugier dans les sous-sols.

L'essentiel est d'avoir le plus possible de matière solide entre une personne et le nuage radioactif. Si l'on craint d'avoir été exposé à des radiations, il faut se débarrasser des vêtements, se doucher et se changer.

Constituer également une réserve de nourriture et d'eau potable suffisante pour tenir quelques jours.

2. Prise d'iode stable

La prise d'iode stable est l'une des mesures que peut prendre le préfet en cas d'accident nucléaire avec la mise à l'abri et l'évacuation des populations. Le médicament va empêcher la thyroïde d'absorber l'iode radioactif rejeté dans l'environnement. Toutefois, il ne protège pas contre les autres éléments radioactifs comme le césium 134 ou 137. Pour la population habitant à moins de 20 km (à vol d'oiseau) d'une centrale, les services publics ont mis en place une distribution gratuite de ces pastilles qui permet de retirer une boîte de 10 comprimés dans les pharmacies.

L'ASN précise que le pharmacien déterminera d'ailleurs le nombre de boîtes en fonction de la composition du foyer. Elles sont à conserver dans un endroit facile d'accès mais hors de portée des enfants. Malheureusement la commune de Meyrieu les Etangs n'est pas concernée par ce dispositif. Si toutefois vous arrivez à en obtenir, voici quelques conseils d'utilisation :

→ Quand utiliser l'iode ?

L'utilisation, exceptionnelle en cas de risque nucléaire uniquement, est déclenchée par les messages des autorités sanitaires ou les préfets de région qui alertent via la radio, les télévisions et les réseaux sociaux. La posologie pour un adulte est de deux comprimés à 65 mg pour un effet de douze heures.

→ Combien de temps peut-on conserver la boîte ?

La durée de conservation pour les comprimés est de sept ans. Vous pouvez les rapporter ensuite à la pharmacie.

→ Et ceux qui habitent au-delà des 20 km ?

Au vingt-et-unième kilomètre, c'est le plan Orsec qui prend le relais en cas de crise : le préfet organise la distribution des stocks d'iode conservés dans chaque département, dans les centres hospitaliers et dans chaque commune.

3. Evacuation

Le préfet peut décider d'évacuer une zone jugée trop exposée aux rayonnements et/ou aux contaminations. Il est donc indispensable de se munir d'une radio et d'un stock de piles suffisant, pour se tenir informés jour après jour. Pour rappel, les accidents de Fukushima et Tchernobyl ont engendré des zones d'exclusion d'un rayon de 30 km autour de leur centrale (Meyrieu les Etangs est située à 32 Km de la centrale du Bugey).

article réalisé par Jérôme Thomas

CNPE du Bugey



Marianne Berry Thuilier

12 ans au service de la garderie et restauration périscolaire



Le mardi 6 octobre 2020, un moment convivial a été organisé par Alain Couturier et son équipe pour mettre à l'honneur Marianne Berry Thuilier à l'occasion de son départ à la retraite. Recrutée en CDD en 2008 au sein de l'équipe de garderie et de restauration scolaire puis titularisée en 2015, Marianne a fait valoir ses droits à la retraite en 2020.

Après un mot de bienvenue prononcé par Alain Couturier, c'est Thérèse Blanc, adjointe honoraire et adjointe au maire en charge des affaires scolaires et périscolaires de 2008 à 2014, qui a retracé le parcours de Marianne au sein des services municipaux.

Thérèse Blanc retrace pour l'assemblée présente le parcours professionnel de Marianne : «A partir de 2001, la commune de Meyrieu les Etangs dispose d'une garderie et d'une restauration scolaire créées et fonctionnant grâce à une association «Les petits gourmands». Vu la charge de travail que cela implique pour des bénévoles, un ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) est créé par la commune à

partir de la rentrée 2008 pour remplacer la structure associative. Pour faire fonctionner l'ALSH, Marianne est alors recrutée en CDD en date du 1er septembre 2008, en tant qu'animatrice. Titulaire d'un BAFA, Marianne s'adapte à une grande diversité de tâches :

- Accueil des enfants à partir de 7h15 et garderie jusqu'à l'heure de la classe. «C'est avec douceur que tu câlinais certains petits, encore un peu endormis ou tristes d'être séparés de leurs parents.»
- Retour à 11h pour la mise du couvert, la remise en température des préparations, le service à table ou la

garderie puis la vaisselle et le ménage jusqu'à 15h.

- Dernière période de travail de 16h30 à 18h30 pour de la garderie et du ménage.
- Remplacement des ATSEM si nécessaire.

Marianne a su mettre à profit sa formation artistique en faisant réaliser par les enfants divers travaux manuels : cette transmission de savoir auprès des enfants s'est renforcée à la création des TAP (temps d'activités périscolaires). Pendant toute une année scolaire, elle s'est investie autour du projet «Peinture d'une fresque sur les murs d'un





préau » initiant les enfants à l'histoire de l'art et à la peinture de la fresque. C'est dans ce cadre aussi que, l'année du dernier comice, elle a fait réaliser par les enfants des animaux en bois placés sur la place de l'église. Marianne a pris plaisir à ces temps de partage avec les enfants.»

Marianne a eu de nombreuses collègues de travail : Emilie, directrice de l'accueil périscolaire, Josiane, ATSEM, intervenant en cas de besoin,

Monique et Sonia, au service des repas, Marie-Cécile et Isabelle pour les dépannages, Michel pour tous les petits travaux, mais aussi Nicole, Cécile, Karen, Claire, Christine, Véronique, Annie, Jean-Luc, Lydie... De 2008 à 2020, Marianne a également côtoyé l'ensemble des enseignants avec lesquels elle partageait la cour de récréation et la salle d'activités de la maternelle et les élus, Georges Saunier et Alain Couturier, maires durant cette même

période, ainsi que Marie-Astrid Montoya, conseillère municipale puis adjointe de 2014 à 2020 et souvent appelée en dépannage au service de restauration.

Marianne a eu le plaisir de se voir offrir de la part de la mairie et de ses collègues plusieurs présents. Ce moment convivial s'est ensuite achevé par un buffet et le verre de l'amitié.



Tous masqués à Meyrieu les Etangs

grâce à la mobilisation d'une soixantaine de bénévoles

Suite au lancement par la Communauté de communes «Bièvre Isère Communauté» de l'opération «Tous masqués en Bièvre Isère», c'est un vrai élan de solidarité qui s'est organisé à Meyrieu les Etangs. Suite à l'appel lancé par la commune pour la conception de masques en tissu, ce sont plus de 60 personnes qui se sont portées volontaires. Une véritable organisation s'est alors mise en place pour l'approvisionnement des matières premières, la découpe des tissus et les opérations de couture.

Des personnes se sont proposées pour la découpe des métrages de tissus, d'autres pour la préparation des patrons et d'autres plus expertes pour les opérations de coupe et de couture. En effet coudre est un métier et ne s'improvise pas ! Les échanges devaient être limités en cette période de confinement. Une chaîne de communication essentiellement par messagerie électronique s'est mise en place afin que chacun puisse faire état de l'avancement de son travail. Lors des différents échanges, essentiellement assurés par les élus, les gestes barrières étaient respectés.

A peine quelques jours après le lancement des opérations, les premiers masques voyaient le jour. Une fois l'intégralité des masques confectionnés, ceux-ci ont été distribués à la totalité des habitants de la commune. Un gros travail d'identification du nombre de bénéficiaires et des tailles de masques par foyer a été réalisé afin que chaque Meyruyard puisse obtenir un masque le plus adapté à son besoin.

La maire, Alain Couturier, s'est dit très ému par cet élan de solidarité : «Ça fait vraiment chaud au cœur.»

Encore une fois, le bénévolat a fonctionné à plein régime à Meyrieu les Etangs. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la lutte contre la pandémie de Covid 19 par la fabrication de masques.



Des masques pour tous







Les bénévoles de l'opération tous masqués

Alain et Evelyne COUTURIER

Anne-Marie BARBIER

Annie KUHN

Aurélie ARMAND

Aurélie FOUNIER

Azélie GELIN

Blandine BIENVENU

Bruno DUGAS

Camille LACOSTE-ARIBAUD

Caroline DREVON

Caroline PREVOT

Charlotte CARTOUX

Christelle ARMANET

Christelle RYKOFF

Christiane AVENAS

Christine et Elodie GAY

Corinne JOLY

Denise LARDIERE

Elisabeth LACROIX

Evelyne DURAND

Fabrice et Florence DURAND

Georges et Arlette SAUNIER

Ginette MOIROUD

Guy et Christiane PASTRE

Guy WAGNER

Hélène PELLET

Irène DEBONNES

Jean-Christian BADIN

Jean-Pierre et Dominique GUILLERMIN

Jeanine DREVON

Jessica SIMAX

Joël et Martine SORIS

Josiane CHAROUD

Léonie et Baptiste DURAND

Liliane BADIN

Lucette JOLY

Mado SAUNIER

Marianne BERRY THUILIER

Marianne PERRICHON

Marie BARRAL

Marie-Cécile PASQUIER

Marie-Clo JOLY

Marie-Jo GRANJON

Marion BOUVIER

Martine GUILLAUD

Martine ROY

Michelle BICHET

Mme COLOMB-BOSSY

Pauline TROCCARD

Monique COLOMBIER

Monique GONIN

Monique PERRICHON

Noémie GELIN

Patrick et Frédérique GUILLAUD

Roger PATURAL

Sandrine VIVIER

Stéphanie FABRE

Stéphanie GUYOT

Thérèse BLANC

Valérie DEVAUX

Valérie et Philippe HENRY

Et souvent enfants, conjoints des bénévoles qui ont donné la main. Veuillez nous excuser de tout oubli.







Un grand merci

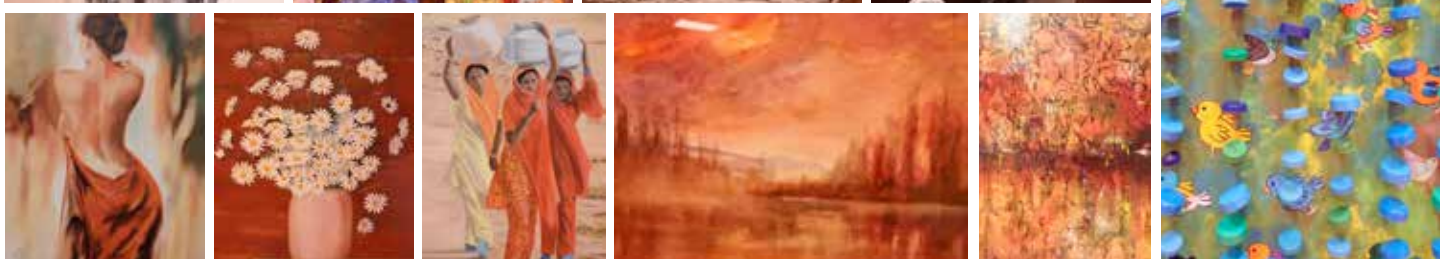


à tous les bénévoles





24^{eme} exposition de peinture en images !



Le fil des saisons...

